

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques
Université HAMMA Lakhdar EL-Oued
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français



Polycopié

Élaboré en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire

Culture et civilisation de la langue : concepts et exercices

Niveau : 2ème année L.M.D

Présenté par

M^{me} MEFTAH Meryem

Maître de conférences « B »

Année universitaire 2022/2023

Description du module

Le module « Culture et civilisation de la langue » est destiné aux étudiants de deuxième année licence en langue et littérature françaises, il est élaboré de manière à être une suite approfondie des cours du même module de première année licence et une préparation au module « Etude de textes de civilisation » de troisième année. L'objectif principal du module est de préparer les étudiants à une analyse critique de la culture de la langue cible et non une simple connaissance livresque des faits culturels et sociaux à travers une analyse de textes fondamentaux de la civilisation française.

Contenu

Le module est composé de plusieurs grands axes touchant les évolutions culturelles et civilisationnelles de la France, ainsi que les grandes mutations sociales et politiques.

Objectifs généraux

A l'issue de cette formation, l'étudiant sera à même de :

- Distinguer les notions de culture et de civilisation ;
- Acquérir des connaissances sur la France et sa culture ;
- Distinguer la culture maternelle de la culture cible ;
- Apprendre à gérer le choc culturel ;
- Examiner et critiquer un texte de civilisation.

Programme annuel

- Introduction à la culture et à la civilisation.
- Quelques repères géographiques.
- Quelques repères culturels.
- Petite histoire de la langue française.
- La vie des ancêtres des Français (la période du Moyen-âge).
- La Renaissance.
- Le Grand siècle.
- Le siècle des Lumières.

Modalités

Le module s'étale sur une période de 24 semaines réparties en deux semestres, à raison de 12 semaines pour chaque semestre. L'enseignement de ce module se fait selon la modalité « Travaux dirigés » (T.D.) d'une heure trente hebdomadaire. Pour chaque nouvel axe, une séance (ou plus) est consacrée à l'explication des notions théoriques suivie d'une (ou plus) à l'application sous forme d'exercices ou de textes à analyser. L'application peut se faire de manière individuelle, en groupe ou sous forme de devoir à la maison suivie d'une correction en classe avec une trace écrite.

Supports pédagogiques

Afin de permettre une meilleure acquisition des leçons, le recours à certains supports pédagogiques est primordial comme les cours en ligne, le vidéoprojecteur, des documents supplémentaires et le tableau.

Axe n° 01 : Introduction à la culture et à la civilisation.

Objectifs généraux

- Compréhension des définitions des notions de culture et de civilisation.
- Distinction entre les deux notions.
- Compréhension des notions d'adaptation et d'identité.

DEFINITIONS GENERALES :

Définir le mot 'culture' n'est pas une tâche facile du fait des nombreuses acceptions qu'il peut prendre dans chaque domaine de recherche. Ainsi, sa définition anthropologique sera différente de sa définition sociologique ou encore psychologique.

« **La culture** » : qualifie le mode de socialisation, de transmission et d'apprentissage spécifique à un groupe humain donné. Le mot culture a la même étymologie que le verbe cultiver qui fait référence à la manière dont un individu peut augmenter, renouveler et

transmettre le processus d'apprentissage en intégrant de nouvelles valeurs, connaissances ou compétences. Du point de vue anthropologique, l'anglais E.B Tylor définit la culture comme « *cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société.* »¹

Pour Guy Rocher, le terme culture « *comprend plutôt les aspects les plus désintéressés et plus spirituels de la vie collective, fruits de la réflexion et de la pensée 'pure', de la sensibilité et de l'idéalisme* »².

« **La civilisation** » : c'est l'état de la technique, des technologies, de la science et des réalisations matérielles qu'elles permettent, c'est-à-dire la maîtrise de l'homme sur la nature. Elle « *s'applique alors aux moyens qui servent les fins utilitaires et matérielles de la vie humaine collective ; la civilisation porte un caractère rationnel, qu'exige le progrès des conditions physiques et matérielles du travail, de la production et de la technologie.* »³

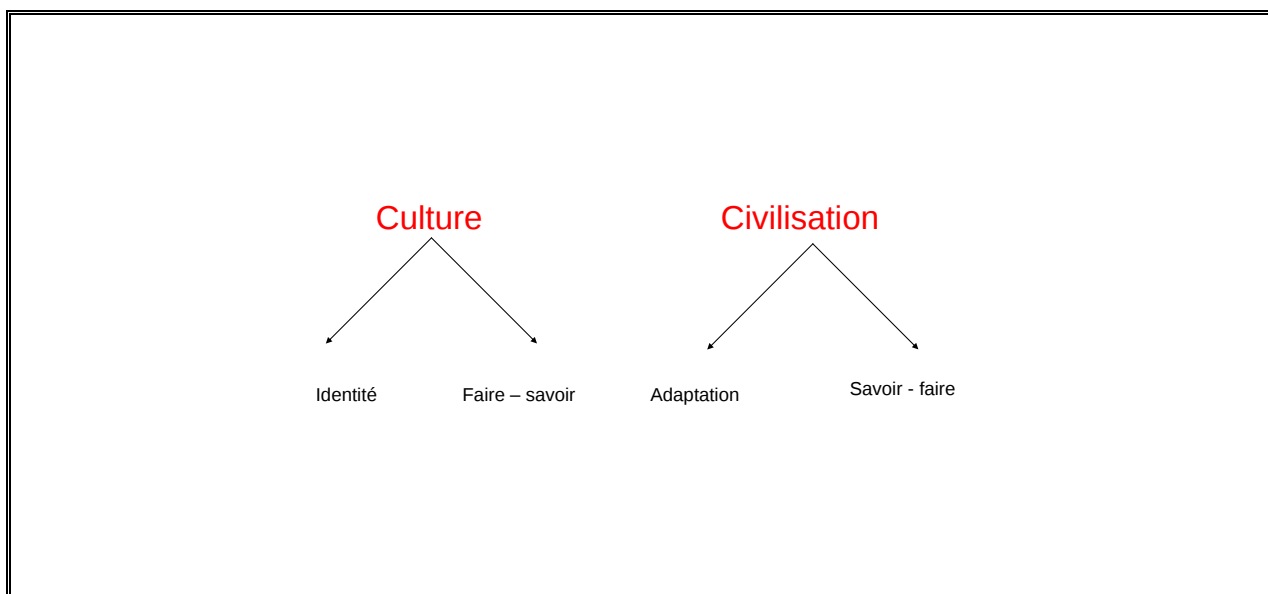
Adaptation et identité

- La civilisation renvoie à l'adaptation au milieu et au savoir-faire, la culture renvoie à l'identité et au faire-savoir.
- **L'adaptation** inclut tous les éléments qui permettent une maîtrise : du milieu géo climatique, des ressources disponibles et des moyens de les utiliser. En revanche, **la notion d'identité** comprend tous les éléments qui permettent de reconnaître un membre du groupe et de le différencier d'un étranger.

¹ De Carlo M., *L'interculturel*, CLE international, 1998, p. 34.

² Rocher G., *Introduction à la sociologie générale*, Editions Hurtubise HMH Itée, 3^{ème} édition, Montréal, 1992, p. 109.

³ Ibid.



Culture ou civilisation ?

« La culture est généralement considérée comme étant l'évolution intellectuelle, morale et spirituelle des peuples et des nations, alors que la civilisation est vue comme faisant référence à la matérialisation, l'objectivation de cette culture, que ce soit dans les objets matériels ou dans les institutions politiques ou sociales qui régulent une société. [...] En effet, la culture serait donc l'idée, et la civilisation, l'incarnation matérielle. »⁴

Tableau récapitulatif

Base de comparaison	Culture	Civilisation
Sens	La culture est un terme utilisé pour désigner la manifestation de la manière dont nous pensons, nous comportons et agissons.	La civilisation fait référence au processus par lequel une région ou une société dépasse un stade avancé du développement et de l'organisation humains.
Qu'Est-ce que c'est ?	Fin	Moyen
Représente	Ce que nous sommes ?	Que sommes-nous capables de faire et que possédons nous ?
Reflété dans	Religion, art, danse, littérature, coutumes, morale, musique, philosophie, etc.	Droit, administration, infrastructure, architecture, organisation sociale, etc.

⁴ Cité in, TARDIEU C., La didactique des langues en 4 mots-clés (communication, culture, méthodologie, évaluation), Ellipses, 2008, p. 86.

Expression	Plus haut niveau de raffinement intérieur.	Niveau supérieur de développement général.
Avancement	Non	Oui
L'interdépendance	La culture peut croître et exister sans civilisation.	La civilisation ne peut pas grandir et exister sans culture.

Pourquoi un cours de culture et de civilisation ?

Parce qu'il existe un rapport étroit entre langue et culture. La langue a une double fonction ; d'une part, elle sert de moyen de communication en permettant aux individus d'exprimer leur vision du monde, d'autre part, elle véhicule en elle la culture de toute une communauté.

Ainsi, l'enseignement de la culture et de la civilisation est conçu comme une action d'éveil dans l'enseignement de la langue française, un ensemble de stratégies didactiques par lesquelles les apprenants s'approprient la langue comme outil d'expression et de communication.

Apprendre une langue étrangère *“c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vivre, des façons de penser, augmenter son capital de connaissances et d'informations nouvelles, son propre niveau de compréhension, ouvrir les portes de la communication entre civilisations, traditions et cultures.”*⁵

Application :

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions

Claude Lévi-Strauss, explique qu'une société se déploie sur deux dimensions : la civilisation (l'agriculture, l'industrie, la production, la consommation...) et la culture (la création artistique, la spiritualité, l'éthique, la vie de l'esprit, la connaissance, l'étude...). Dans les sociétés "primitives" que l'on appelle aujourd'hui "premières", la dimension civilisationnelle est contenue dans d'étroites limites. Lévi-Strauss appelle ces sociétés des "sociétés froides" et les compare à des horloges : elles ont une conception cyclique du

⁵ J. Courtillon. 1984. « La notion de progression appliquée à l'enseignement de la civilisation. ». In *Le Français dans le Monde*, n° 188, Paris, Hachette Larousse, 1984, p. 52.

temps, ignorent la notion d'Histoire et de "progrès", mais aussi le désordre imprévu et la "lutte des classes".

Dans les sociétés dites "avancées" comme la nôtre - Claude Lévi-Strauss les compare à des " machines à vapeur " - celle qui a tendance à s'étendre, pour le meilleur et pour le pire, sur toute la planète, la dimension civilisationnelle l'emporte et génère ce que Lévi-Strauss appelle de "l'entropie", c'est-à-dire une tendance à toutes sortes de phénomènes agréables et désagréables : le confort, la multiplication des objets, la consommation, le changement, mais aussi l'envie, le désordre, la pollution, l'exploitation de l'homme par l'homme...

Dans les sociétés primitives, on peut dire que la sphère de la culture (essentiellement la religion et ce que nous appelons "l'art" : les masques, la danse...) englobe pratiquement la sphère de la civilisation. Il explique que si nous voulons continuer à avancer dans la voie que nous avons "choisie", sans nous détruire, nous devons apprendre à gérer cette "entropie" en la transférant positivement" dans la culture.

Questions :

1. De quoi parle le texte ?
2. A quoi compare Claude Lévi-Strauss les sociétés froides et les sociétés avancées ?
3. Expliquez le terme « entropie » !
4. Sur quelles sphères sont basées les sociétés avancées et les sociétés primitives ?
Expliquez !
5. Que faut-il faire pour éviter la dégradation sociale selon Lévi-Strauss ?

Axe n° 02 : Quelques repères géographiques

Objectifs généraux

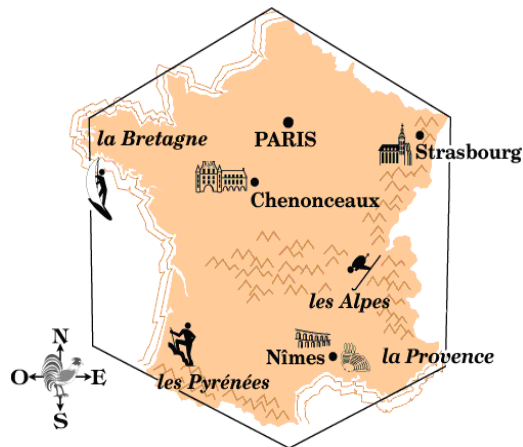
- Connaître les éléments principaux de la géographie et du climat de la France
- Comprendre l'organisation administrative de la France
- Découvrir l'île de France

Géographie de la France

La France métropolitaine est située à l'Ouest de l'Europe, presque à égale distance du pôle nord et de l'équateur. C'est un des plus grands Etats européens avec 551 695 km² de superficie et une population de plus de 68 millions d'habitants.

La France ou l'hexagone

La France a la forme d'un **hexagone**. Elle a trois côtés maritimes et trois côtés terrestres.



Les côtés maritimes

La Manche au nord-ouest, l'océan Atlantique à l'ouest et la Méditerranée au sud.



Les côtés terrestres

- Au nord : La Belgique et le Luxembourg
- A l'est : L'Allemagne et la Suisse
- Au sud-est : L'Italie et Monaco
- Au sud-ouest : L'Espagne et l'Andorre



Les reliefs de la France

En France on rencontre toutes les formes de relief : des **montagnes**, des **collines** et des **plaines**.



Les montagnes

Les chaînes de montagnes sont:

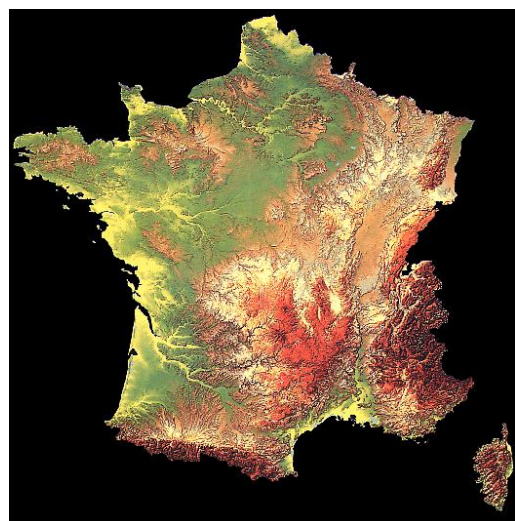
Les **Alpes** à la frontière avec la Suisse et l'Italie (4810 m)

Le **Jura** à la frontière avec la Suisse (1720 m)

Les **Vosges** à la frontière avec l'Allemagne (1424 m)

Les **Pyrénées** à la frontière avec l'Espagne (3404 m)

Le **Massif Central** au centre de la France (1886 m)



Les fleuves

La France est traversée par 5 fleuves:

La **Loire** le plus long fleuve français (1012 km)

La **Seine** qui traverse Paris

La **Garonne** qui traverse Bordeaux

Le **Rhin** qui marque la frontière avec l'Allemagne

Le **Rhône** qui se jette dans la Mer



Les plaines

Les principales **plaines** sont:

Le Bassin Parisien formé par la Seine

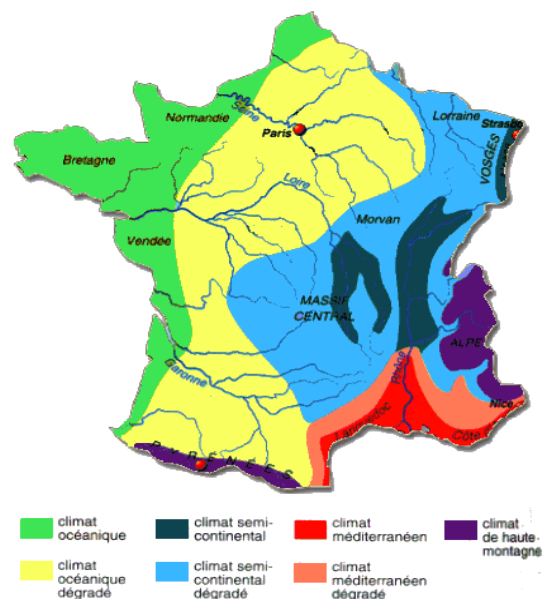
Le Bassin Aquitain formé par la Garonne

Le Massif Armorica à l'Ouest

Le Sillon Rhodanien formé par le Rhône.

Le climat de la France

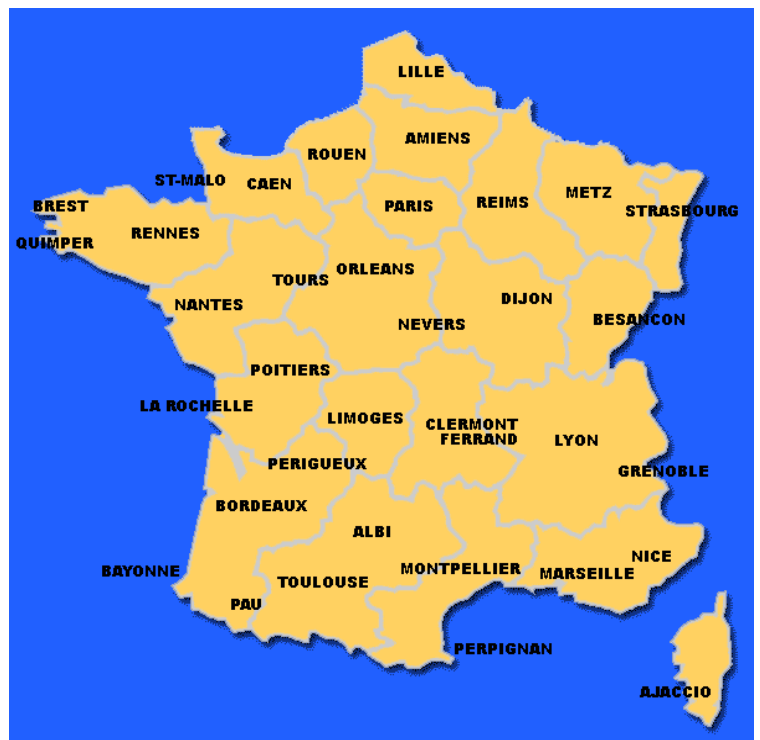
Le climat de France est tempéré, mais il varie d'une région à l'autre. On parle de trois types de climat en France : le climat océanique dans l'Ouest, avec des pluies abondantes et des étés tièdes ; le climat continental dans l'Est, avec des hivers froids et des étés chauds ; le climat méditerranéen dans le Sud, avec des hivers doux et des étés chauds. En montagne, le climat est plus rude : les hivers sont longs et froids et les étés, relativement, frais.



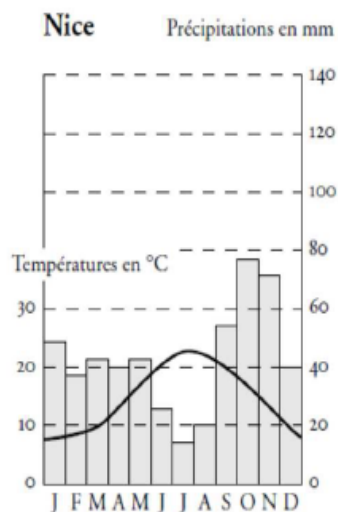
Application

Observez la carte et citez des villes où l'hiver est :

- Doux :
- Froid :
- Très froid :



Observe attentivement le graphique et répond aux questions.



A quoi correspondent les lettres en bas du graphique ?

Quelle est la température à Nice en septembre ? en mars ?

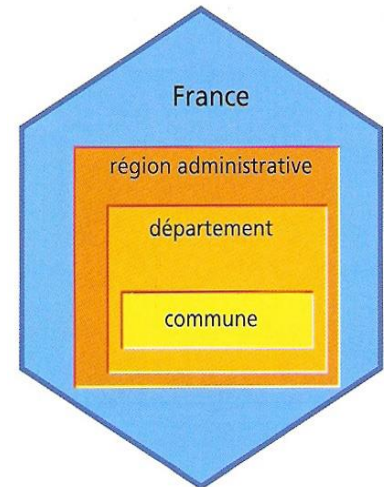
Quelles sont les précipitations en avril ? en décembre ?

Quel est le mois le plus chaud à Nice ?

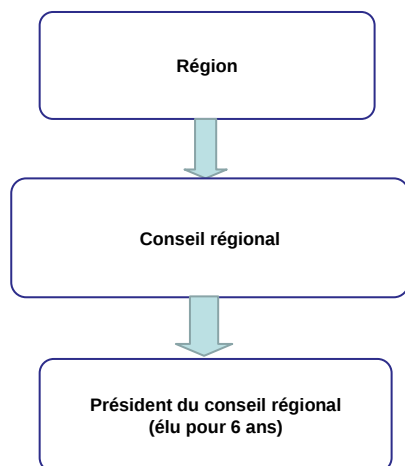
Quel est le mois où il pleut le moins à Nice ?

Découpage administratif français

L'organisation territoriale de la France comprend trois niveaux d'administration, la commune, le département et la région, qui sont des circonscriptions administratives de l'Etat. Sur le plan juridique, une collectivité territoriale décentralisée est une personne morale de droit public (avec une dénomination, un territoire, un budget, du personnel, etc.), disposant de compétences propres et d'une certaine autonomie par rapport au pouvoir central.



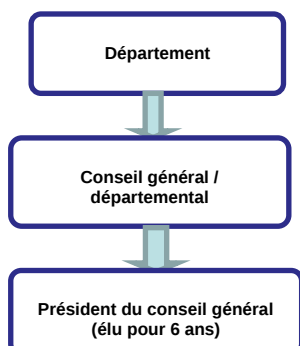
La région



Le conseil régional s'occupe :

- De la planification
- De l'aménagement du territoire
- Du développement économique
- De la formation professionnelle
- De la construction, de l'équipement et des dépenses de fonctionnement des lycées

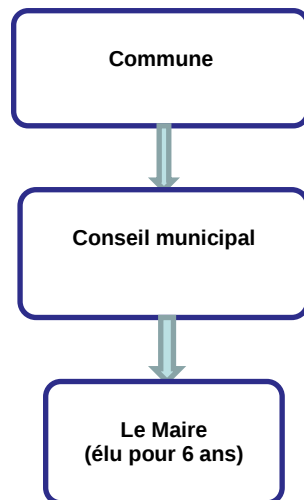
Le département



Le conseil général s'occupe :

- Du budget départemental
- De représenter le département en justice
- De diriger l'administration départementale
- D'exercer les pouvoirs de police
- De la conservation du domaine et de la circulation de la voirie départementale

La commune



Le conseil municipal s'occupe :

- Des orientations de la politique communale
- Du budget communal
- De gérer les biens de la commune (les bâtiments et les équipements scolaires du premier cycle de l'enseignement)
- De définir le fonctionnement de l'administration communale

Application

Un projet encore en étude prévoit la diminution du nombre des régions françaises :

- a. Quel est le nombre actuel des régions de la France métropolitaine ? A combien de régions vont-elles passer selon ce projet ?
- b. Qui préside la région ? Pour combien d'années ?
- c. Quelles sont les fonctions de la région administrative ?

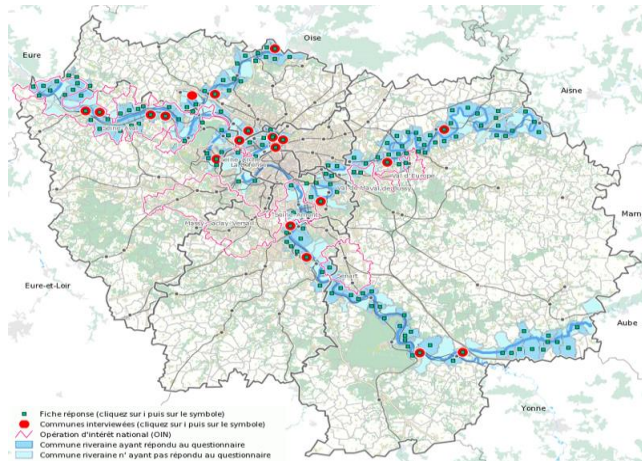
L'île de France



Pourquoi l'appellation de L'île de France

Le mot « île » ferait référence aux nombreux cours d'eau (la Seine, la Marne et l'Oise) entourant et traversant la région qui, de fait, à l'image d'une île baignerait dans l'eau.

Les cours d'eau entourant L'île de France



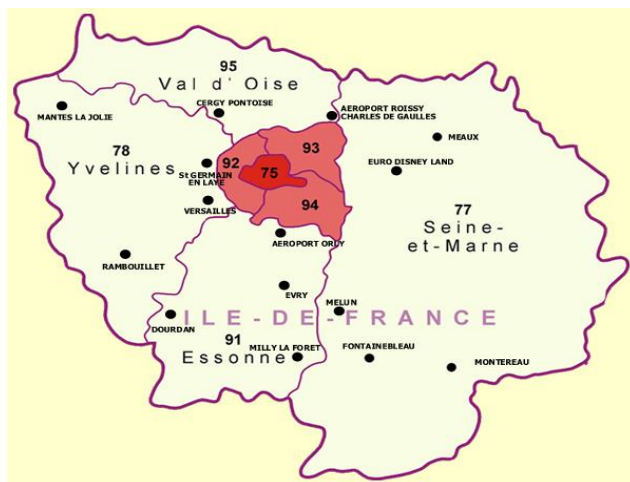
Repères

- Capitale régionale : Paris
- Superficie : 12 011 km²
- Population : un peu plus de 11 millions d'habitants
- Part dans le PIB français : 28,28%
- 8 départements : Paris, Val de Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Essonne, Yvelines, Seine-et-Marne.

La petite couronne : la banlieue



La grande couronne : la région parisienne



Repères administratifs

Paris : chef-lieu de la région et capitale d'État, Paris a la particularité d'être à la fois une commune et un département (75).

La petite couronne formée par les départements : Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), qui jouxtent directement Paris.

La grande couronne, au-delà, constituée des départements : Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91) et Val d'Oise (95).

Les Franciliens

Les Franciliens sont les habitants de l'Île-de-France. Elle est la région la plus peuplée de France avec 11, 36 millions d'habitants, soit environ 19 % de la population française et 22,5% de la population active. La population est fortement concentrée à Paris et en première couronne.

Une région riche et attrayante

- Des ressources naturelles :
- La première région agricole de France : 80 % du territoire est composé de forêts, d'exploitations agricoles et d'espaces verts.
- La région compte quatre grands parcs régionaux.

Une vie culturelle intense :

- La région se caractérise par un foisonnement culturel et de multiples lieux: salles d'art et essai, librairies de quartier, salles de concert, théâtre, galeries...
- Plusieurs sites culturels importants : Notre-Dame de Paris, Le Louvre, le château de Versailles, l'Université de la Sorbonne...

Une région dynamique :

- Première destination touristique au monde : le parc hôtelier de l'Île-de-France (plus de 2.400 établissements) place la région nettement en tête des capitales européennes.
- Une région riche : le quartier d'affaires de la Défense dans le département des Hauts-de-Seine (92) symbolise la richesse de cette région.

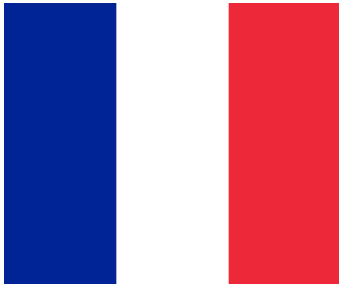
Axe n° 03 : Quelques repères culturels.

Objectifs généraux

- Connaître les symboles de la France
- Découvrir les traditions françaises
- Comprendre le mariage français

Les symboles de la France

1. le drapeau tricolore



Jacques-Louis David

Le **drapeau de la France**, drapeau tricolore bleu, blanc, rouge, également appelé « *drapeau* ou *pavillon tricolore* », est l’emblème national de la République française. Il date de 1794, dessiné par Jacques-Louis David, mais ses origines sont plus anciennes et remontent aux trois couleurs de la liberté (14 juillet 1789), le bleu et le rouge pour les couleurs de Paris qui entourent le blanc de la royauté. Le drapeau tricolore est le pavillon officiel de la France depuis 1794 et le drapeau officiel des armées depuis 1812.

2. La devise



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté, Égalité, Fraternité

La devise de la République française est “Liberté, Égalité, Fraternité !”. Ces trois mots, écrits sur les édifices publics, résument une longue histoire et des conquêtes difficiles.

Liberté : Au Moyen Age, les paysans étaient de véritables esclaves. En août 1789, les révolutionnaires proclament que “*les hommes naissent et demeurent libres...*”. Plus tard, en 1848, les Français ont conquis la liberté individuelle. En 1848, l’esclavage dans les colonies a été aboli. En 1881, ils ont conquis la liberté d’expression et en 1901, la liberté d’association...

Egalité : Avant la Révolution, la société française était très inégale. La noblesse et le clergé avaient des privilèges ; les autres, les plus nombreux (le tiers de la population) n’avaient aucun avantage. On peut lire dans La Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen : “*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits*”. Cela veut dire que chaque homme est aussi un être social. Les citoyens doivent avoir les mêmes droits et devoirs.

Fraternité : les Français de 1789 ont reconnu le devoir d’assistance (aide sociale de l’Etat). La fraternité est le complément naturel de l’égalité. Pour réaliser ce principe, l’Etat français a établi, en 1893, l’assistance médicale gratuite pour les Français sans ressources, les assurances sociales (1930) et la sécurité sociale (1945-1946).

3. L’hymne (La Marseillaise)



La *Marseillaise* est le chant patriotique de la Révolution française, adopté par la France comme hymne national par la Convention le 14 juillet 1795.

Elle est écrite par Claude Joseph Rouget de Lisle, capitaine en poste à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792

Claude Joseph Rouget de Lisle

La Marseillaise - Hymne national Français

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé {2x}

Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats
Qui viennent jusque dans nos bras,
Egorger nos fils, nos compagnes

Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur abreuve nos sillons

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, Liberté chérie !
Combats avec tes défenseurs {2x}.
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirant
Voient ton triomphe et notre gloire !

Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur abreuve nos sillons

Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et les traces de leurs vertus. {2x}
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur abreuve nos sillons

Les traditions françaises

1. Fêtes et jours fériés français

La France compte 11 jours fériés qui sont des fêtes religieuses ou civiles, à date fixe ou non.

Les fêtes civiles

1^{er} Janvier : Le Nouvel An.

1^{er} Mai : la fête du travail.

8 Mai : Fin de la Seconde Guerre mondiale.

14 Juillet : Fête nationale française (fête de la fédération). Le soir même, il est de coutume de tirer des feux d'artifices.

11 novembre : Armistice de la Première Guerre mondiale.

Les fêtes religieuses

Le lundi de Pâques (date variable) : C'est le lundi qui suit le dimanche de la Résurrection.

Le jeudi de l'Ascension (date variable) : 39 jours après Pâques, fête chrétienne, elle marque l'élévation au ciel de Jésus Christ et la fin de sa présence sur Terre.

Le Lundi de Pentecôte (date variable) : 50 jours après Pâques, fête Chrétienne qui célèbre la descente de l'esprit Saint sur les Apôtres.

15 août, l'Assomption : commémoration du jour où Marie est montée au ciel.

1^{er} Novembre, la Toussaint : fête catholique pour honorer tous les saints.

25 décembre, Noël : elle commémore chaque année la naissance de Jésus.

2. La gastronomie française



La France est par excellence la patrie des arts de la table et, en premier lieu, celle des nourritures terrestres. La Cuisine française, une des plus réputées au monde, a beaucoup évolué au fil des siècles, suivant les changements politiques et sociaux du pays. Deux produits typiquement français font la renommée de la gastronomie française : **le vin et le fromage.**

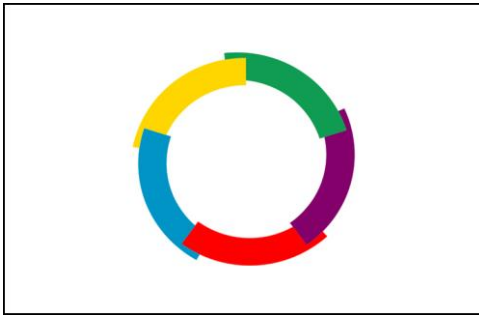
3. Le mariage français

Le jour du mariage est un jour inoubliable pour les deux mariés. Toutes sortes d'étapes sont nécessaires avant la cérémonie :

1. **La Robe de la mariée** : Généralement dans les tons clairs, blanche ou beige. L'époux ne peut voir la robe de sa future femme avant la cérémonie.
2. **La Mairie** : Pour le mariage civil et pour officialiser leur union, les mariés se retrouvent, tout d'abord à la Mairie, pour signer un contrat de mariage avec leurs témoins, la famille et leurs amis. Ils s'échangent leurs vœux de fidélité et leurs alliances.
3. **L'Eglise** : Pour le mariage religieux, les mariés qui le souhaitent se retrouvent à l'Eglise avec la famille et les amis.
4. **La fête** : Les invités des mariés se retrouvent ensuite pour une fête en l'honneur de leur union. Les invités apportent alors des cadeaux aux mariés.



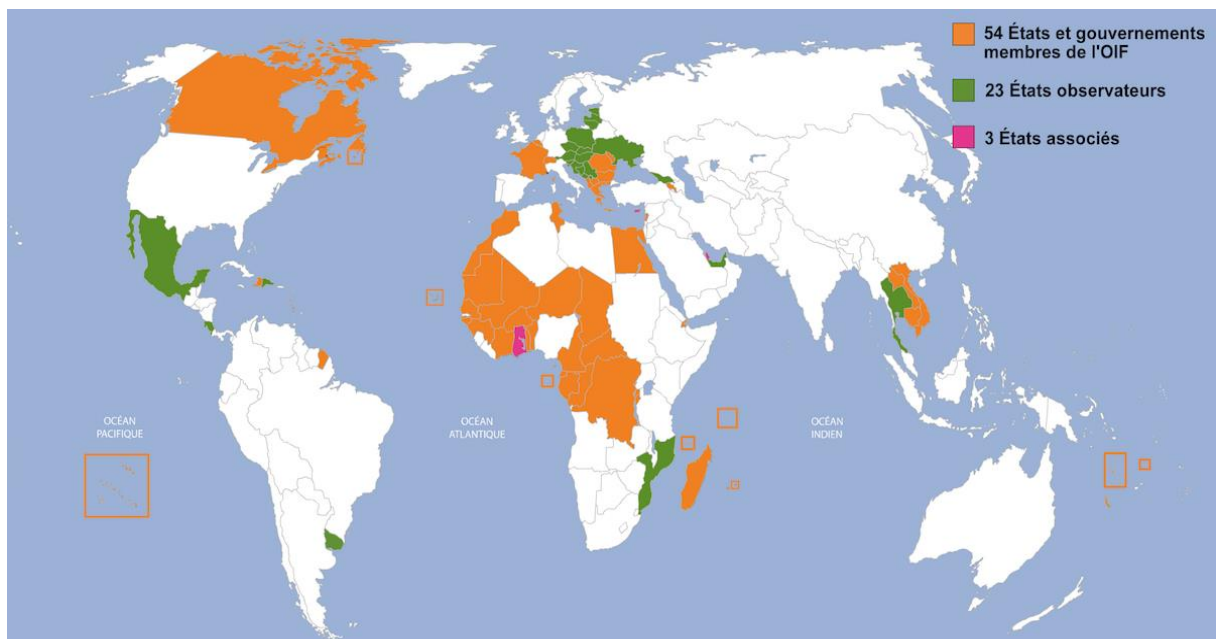
La francophonie



Définition

La francophonie comprend l'ensemble des peuples qui utilisent le français soit comme langue maternelle, soit comme langue officielle, ou simplement comme langue de culture. C'est aussi l'organisme appelé Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui regroupe les 80 Etats de la francophonie. Le 20 mars de chaque année est célébrée dans le monde la « **Journée internationale de la Francophonie** ».

Le terme francophonie est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onésime Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones.



274 millions de locuteurs

La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport publié en 2014, estime leur nombre à 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents.

La Francophonie institutionnelle

Depuis 1970 et la création de l'Organisation internationale de la Francophonie, les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel.

Ce dispositif est basé sur :

- Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement – le Sommet de la Francophonie –, qui se réunit tous les deux ans.
- La Secrétaire générale de la Francophonie est la clé de voûte de ce dispositif. Michaëlle Jean a été désignée à ce poste par le Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar (Sénégal).
- L'Organisation internationale de la Francophonie met en œuvre la coopération au côté de quatre opérateurs :

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

TV5Monde, la chaîne internationale de télévision.

L'Association internationale des maires francophones (AIMF).

L'Université Senghor d'Alexandrie.



Michaëlle Jean a été la première femme nommée au poste de secrétaire générale de l'OIF. Depuis 2022, ce poste est occupé par Louise Mushikiwabo.

Axe n° 04 : Petite histoire de la langue française**Objectifs généraux**

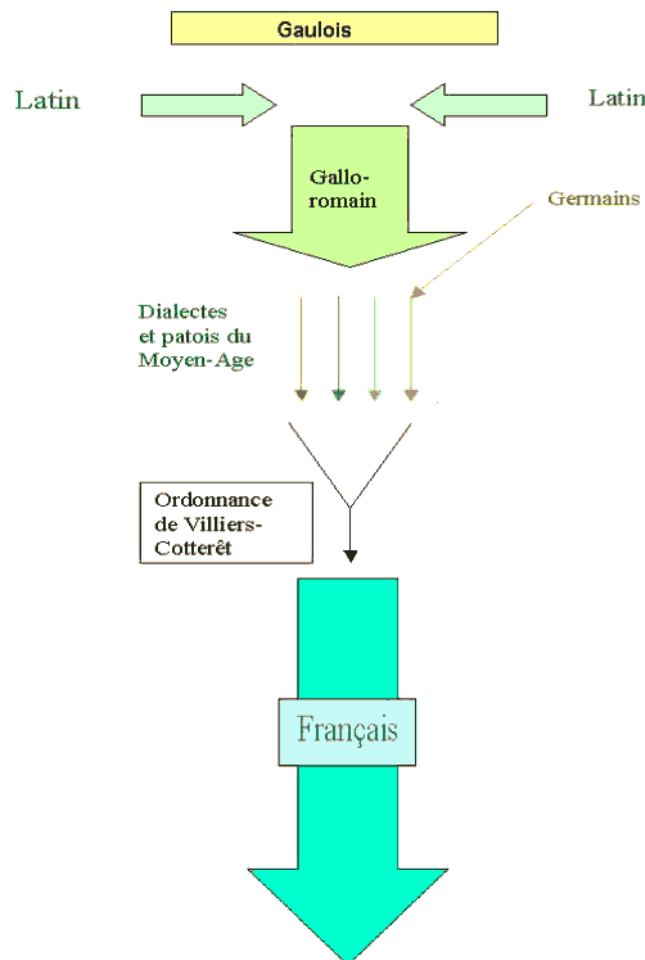
- Connaître les différents peuples qui sont passés par la France
- Comprendre l'évolution de la langue française

- Analyser le premier texte écrit en français « Les serments de Strasbourg »
- Comprendre le système de la numération française

Introduction

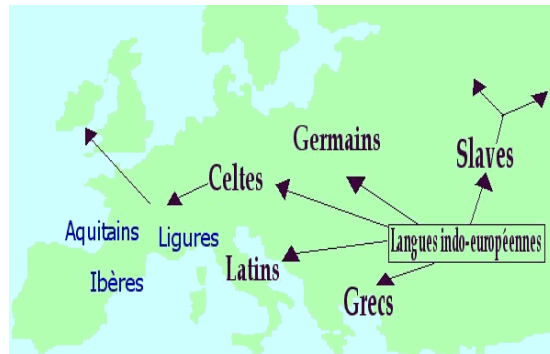
Pour connaître l'histoire de la langue française, il faut connaître quelques éléments de l'histoire de la France qui sont inhérents à son évolution. Le français d'aujourd'hui n'a pas toujours été comme nous le connaissons, c'est plutôt le fruit de multiples mélanges de langues d'autres peuples qui sont passés par la France et qui ont marqué et transformé la langue française.

Le schéma qui suit résume les étapes les plus importantes par laquelle la langue française est passée et qui seront expliquées plus en détail dans les lignes qui suivront :



1. **Le gaulois** : est une langue d'origine celtique qui fait partie des langues indo-européennes. Cette langue était celle des Gaulois, les habitants de la Gaule (la

France actuelle). Le gaulois est une langue orale sans alphabet, les quelques textes écrits dans cette langue sont transcrits en alphabet grec.



L'Europe linguistique

2. **Le latin** : en 58 av. J.C., les Romains font la conquête de la Gaule et imposent leur langue (le latin). Les Gaulois deviennent plus tard les Gallo-romains et abandonnent petit à petit leur langue en faveur du latin. Mais ce latin n'était pas le même latin prononcé à Rome, les Gaulois le prononçaient à leur manière avec un accent différent des Romains. Par exemple : 'auguste' se prononçait chez les Gaulois 'agosto' puis 'aosto', 'aoust' et enfin 'août'.
3. **Les langues germaniques** : au III^e siècle, le latin venu de Rome n'existait plus en Gaule, tant il a subi des changements. C'est alors que de nouveaux envahisseurs, venus de l'est pour la plupart, débarquent en Gaule dont : les Wisigoths, les Burgondes, les Alamans et les Francs. Ces derniers vont influencer la langue en laissant environ 400 termes au gallo-romain. La langue, à cette époque, est un mélange de gaulois, de latin et de francique (germanique).



Les mouvements de population en Gaule

4. **Les débuts du français** : le premier texte à ne pas être écrit en latin est le texte politique des « Serments de Strasbourg » en 842. Il marque ainsi la naissance du français (même s'il est encore loin du français que nous connaissons). Aujourd'hui, on considère ce texte comme étant l'acte de naissance du français.

Extrait des Serments de Strasbourg en langue romane et prononcé par Louis le Germanique :

« *Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.* »

Soit, en français : « Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir d'aujourd'hui, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit secourir son frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles. »

Caractéristiques linguistiques des serments de Strasbourg

Les Serments de Strasbourg sont considérés comme étant l'acte de naissance de la langue française, parce qu'ils représentent le premier texte écrit dans une langue autre que le latin. Même si cette langue n'est pas encore le français que nous connaissons aujourd'hui, elle a le mérite de nous éclairer ce qu'était la langue parlée à l'époque et les différences qu'elle avait avec le latin vulgaire.

Sur le plan phonétique

- La chute des voyelles finales dans *amur* pour *amore*, *christian* pour *christiano*, à l'exception du de *cosa* pour *causa*.
- L'apparition en roman du [z] qui provient d'influences germaniques.

- Le copiste semble avoir hésité sur la forme écrite à donner aux voyelles finales inaccentuées. Il les a notées :
 - par *a*, à la finale des féminins comme *aiudha* « aide », *cadhuna* « chacune »,
 - soit par *a*, soit par *e*, dans *fradra*, *fradre* « frère » (où l'on attendrait un *e*, attesté en latin classique),
 - soit par *e*, soit par *o*, dans *Karle*, *Karlo* « Charles » (où l'on attendrait un *o*),
 - soit *o* dans *nostro* « notre », *poblo* « peuple ».

Ces hésitations graphiques pourraient être des indices de prononciations incertaines, faiblement articulées et mal identifiées à l'oreille. Cette hypothèse se trouve confirmée par des textes ultérieurs, où la graphie est uniformément *e* dans tous les cas. Les *Serments de Strasbourg* apportent ainsi des éléments pour l'histoire de toutes ces voyelles inaccentuées qui, après une période d'incertitude, se sont finalement confondues en un seul timbre *e*. Ce texte permet par la même occasion de constater que, dans des mots comme *chacune*, *aide*, *frère*, *Charles*, *notre*, *peuple*, la chute des voyelles finales du latin, qui est effective dans la prononciation d'aujourd'hui, n'avait pas encore eu lieu à cette date. L'articulation de ces voyelles devait seulement être affaiblie.

Sur le plan morpho-syntaxique

- Le passage de trois genres en latin (masculin, féminin, neutre) à deux, le neutre étant disparu.
- La déclinaison latine qui comportait six cas se réduit à une opposition de deux cas : le sujet (*deus*) et le complément (*deo*).
- Des formations périphrastiques sont remarquables : *d'ist di en avant* (à partir d'aujourd'hui, ou littéralement de ce jour en avant).
- Pour le démonstratif (*is*, *iste* ou *ille* en latin classique), est employée la forme *cist* provenant d'un renforcement de *iste* par la particule *ecce*, « voici ».

Sur le plan grammatical

Malgré sa brièveté, ce texte nous renseigne non seulement sur la prononciation et le vocabulaire, mais aussi sur certaines formes grammaticales. Le futur des verbes se formait en latin classique en ajoutant au radical du verbe la désinence *-bo*, *-bis*, etc. Sur LAVARE « laver », on formait LAVA-BO « je laverai », LAVA-BIS « tu laveras », etc. Ce type de formation a été abandonné dans toutes les langues romanes, qui ont innové en

formant le futur de leurs verbes au moyen de l'infinitif suivi des formes conjuguées du verbe *avoir* : je *laver-ai*, tu *laver-as*, etc.

Dans ce court texte des *Serments de Strasbourg*, nous avons la chance de trouver deux de ces nouvelles formations du futur, typiquement romanes : *salvarai* « je sauverai » (*salvar* « sauver » + 1^{ère} personne de *avoir*) et *prindrai* « je prendrai ». Cette attestation permet d'établir que ce type de futur, formé au moyen de l'auxiliaire *avoir*, existait déjà dans la langue de la seconde moitié du IX^e siècle. En fait, elle est probablement plus ancienne, puisque cette formation du futur est commune à la majorité des langues romanes.

5. Le temps des dialectes et des patois (l'ancien français - IX^e au XIII^e siècle) :

cette nouvelle langue naissante n'était pas encore formalisée et était prononcée différemment dans les régions du pays. Il existait selon les régions des patois régionaux comme le basque, le catalan, le breton, le flamand ou encore l'alsacien. Toutefois, trois grandes distinctions étaient remarquables :

- a. *La langue d'oc* (oc signifiait oui) : dans le sud, cette langue restait assez proche du latin.
- b. *La langue d'oïl* (oïl signifiait oui) : dans le nord, cette langue était marquée par les langues germaniques.
- c. *Le franco-provençal* : parler du milieu du pays et qui se rapprochait de la langue d'oc.



6. **L'affirmation du français (le moyen français)** : à partir du XII^e siècle, c'est la langue du roi et de la cour, devenant une langue de prestige, qui tend à être la plus reconnue. Mais ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle, que la langue du roi s'impose vraiment dans tout le pays après la signature de l'Ordonnance royale de Villers-Cotterêts par le roi François I^{er} dans laquelle il ordonne que tous les documents administratifs et officiels doivent être rédigés en « langage maternel françois » et pas en latin.
7. **Le temps du bon usage (le français classique)** : au XVII^e siècle Richelieu crée l'Académie française qui sera chargée de fixer l'orthographe et la prononciation et de créer un dictionnaire et une grammaire afin de prendre soin de la langue.
8. **Le français moderne (la fin des patois)** : à l'époque de la Révolution Française, la pluralité des patois est considérée nuisible à la République « une et indivisible ». Jules Ferry crée en 1880, l'école laïque, gratuite et obligatoire dans laquelle l'enseignement se fait exclusivement en français, c'est de cette manière que l'utilisation des patois s'est limitée.

Application

A la lumière de ce que vous avez vu en cours, complétez le dialogue suivant entre une journaliste et un linguiste

Léa : Bonjour. Pourriez-vous nous expliquer comment la langue française est née ?

Linguiste : Oui. En 58 avant Jésus-Christ, les Romains envahissent la Gaule et le latin est utilisé. Mais avant, la Gaule était peuplée de Grecs au sud (depuis le VII^e siècle avant JC) et de tribus de Celtes au nord (depuis le I^{er} siècle avant JC), qui parlaient des langues celtiques comme le breton aujourd'hui. Il y avait les Celtes des Iles Britanniques qui se sont installés en Bretagne et les **Celtes Gaulois** venus par la Bourgogne.

Léa : Les les ont-ils obligés à parler le latin populaire ?

Linguiste : Non, les romains n'ont pas imposé leur langue aux Celtes. Le français est un mélange de toutes ces langues.

Léa : Il y a beaucoup de mots dans le français d'aujourd'hui ?

Linguiste : Non, la population gauloise nous a laissé peu de mots, par exemple char, chariot, et des noms de villes comme Verdun. Mais ensuite, nous avons mélangé le latin et le gaulois avec des germaniques. D'abord au siècle après JC, les Francs arrivent du nord-est, puis au IX^e siècle, les Vikings (les Normands) s'installent en Normandie.

Léa : Si je résume, les trois types de langues qui se rencontrent en Gaule sont : le latin, le gaulois et le

Linguiste : C'est exact !

Léa : Dans quelles régions françaises trouvait-on ces langues ?

Linguiste : Au fil du temps le pays a été divisé en deux zones : au les langues germaniques dominaient et aujourd'hui on parle de la langue " d'Oil ", au sud, le latin dominait et aujourd'hui on parle de la langue " d'Oc ". Oil et Oc signifient "oui ".

Léa : Mais finalement, qui a parlé le français en premier ?

Linguiste : Officiellement, la signature des Serments de Strasbourg par les fils de en 842 après JC, nous donne une date pour l'apparition du français. Ce texte n'est ni du latin, ni du german, ni du celte c'est un mélange, donc c'est la naissance du français actuel.

Léa : Pour conclure, le est le résultat de la longue histoire des peuples qui ont vécu dans cette région du monde. Merci beaucoup pour vos explications.

Linguiste : Je vous en prie. C'est un plaisir de parler avec vous.

Le système de la numération française

Le système de la numération est un sous-système de la langue respectant des règles syntaxiques et orthographiques, il est donc inhérent à la langue, à son histoire et son évolution.

- C'est un sous-système propre de la langue : un lexique, une grammaire, une origine et des évolutions
- Un élément culturel fort, facilement formalisable, permettant la comparaison avec d'autres systèmes de numération orale

Les nombres en latin

- Le latin dit le nombre des unités avant le dix.

	11	12	13	14	15	16
latin	undecim	duodecim	tredecim	quattuordecim	quindecim	sedecim
latin vulg.	undece	docece	tredece	quattordece	quindece	secece
an. fr.	unze onze	duze doze	treze treize	quatorze	quinze	seze seize
moy. fr.	onze	douze	treize	quatorze	quinze	seize

le cas de 17

Du latin septemdecim, la forme attendue d'après le tableau est ? septze trop proche de seize.

Le nombre *dix-sept* est le premier nombre formé d'après un système populaire (logique) qui sert pour tous les nombres suivants : 10 + 7, 10 + 8, 10 + 9

17 – 18 - 19

	17	18	19
latin classique	septemdecim	duodeviginti	undeviginti
bas latin	septemdecim septem et decim	duodeviginti	undeviginti
(rare)		octodecim	novendecim
an. fr.	dis e set	dis e uit	dis e neuf
moy. fr.	dix-et-sept	dix-et-huit	dix-et-neuf
fr. moderne	dix-sept	dix-huit	dix-neuf

Les autres dizaines (système décimal)

- En ce qui concerne les noms des dizaines, le latin possédait un système décimal :
- *dix* (*decem*), *vingt* (*viginti*), *trente* (*tringinta*), *quarante* (*quadraginta*), *cinquante* (*quinguageni*) et *soixante* (*sexaginta*).
- Il en est de même pour les formes employées en Belgique et en Suisse telles que *septante* (*septuaginta*), *octante* (*octoginta* ou *huitante*) et *nonante* (*nonaginta*).

80 – 90 (système vicésimal)

Mais, l'ancien français a adopté aussi dès le XII^e siècle la numération d'origine germanique qui était un système vicésimal, ayant pour base le nombre *vingt*. Ainsi, les nombres 80 (*quatre vingt*) et 90 (*quatre-vingt-dix*) sont d'origine germanique

70

Quant au nombre *soixante-dix*, c'est un mot composé (*soixante* + *dix*) de formation romane populaire ; il faudrait dire *trois-vingt-dix* pour rester germanique ou *septante* pour rester latin.

Le système de numération du français standard est donc hybride : il est à la fois d'origine latine, germanique et populaire.

Axe n° 05 : La vie des ancêtres des Français (la période du Moyen-âge)

Objectifs généraux

- Comprendre la vie sociale au Moyen âge
- Comprendre le système féodal

Le **Moyen Âge** est une période de l'histoire de l'Europe, s'étendant de la fin du V^e siècle à la fin du XV^e siècle, qui commence avec la chute de l'Empire romain d'Occident et se termine par la Renaissance et les Grandes découvertes. Pour la France, il s'agit de la période qui va du déclin de l'Empire d'Occident, en 476, à la fin de la guerre de Cent Ans en 1453. Pour résumer, nous pouvons dire que le Moyen-âge dure un millénaire de l'an 500 à 1500.

La société féodale du Moyen-âge

La féodalité c'est le système social qui a duré jusqu'à la fin du Moyen-âge dans toute l'Europe. Elle apparaît à cause de la faiblesse du pouvoir et son impuissance à protéger tous les membres du peuple en particulier les pauvres et les faibles. Ces derniers proposaient leurs services à de puissants seigneurs en échange de leur protection contre les menaces extérieures et intérieures.

Les causes de la féodalité

1. **La faiblesse du roi** : Après la mort du roi Charlemagne (roi 768-814), ses trois petits-fils se disputent le pouvoir et le royaume est partagé entre eux. C'est ainsi que le pays se rétrécit. Les grands seigneurs profitent de cette situation pour désobéir au roi. Ils quittent son autorité et deviennent souverains de leur territoire. Le roi doit alors accepter cette situation car il ne disposait pas d'une armée puissante pour rétablir l'ordre.
2. **Les invasions étrangères** : vers la fin du Xe siècle plusieurs envahisseurs sont venus saccager et détruire le pays. Le roi, incapable de les combattre, et par lâcheté, achetait leur retrait de son domaine. Puis les grands seigneurs eux-mêmes

durent lutter contre ces étrangers, rassemblant autour d'eux chevaliers et paysans.

La féodalité s'est renforcée durant cette période.

Le principe de la féodalité

Les paysans ou chevaliers cherchant la protection doivent se présenter à **la cérémonie de l'hommage** dans laquelle ils offrent leur liberté contre un *fief* qu'ils reçoivent et reconnaissent comme seigneur celui qui leur promettrait la sécurité. Dans cette cérémonie, le **suzerain** (seigneur) ferme ses mains sur celles de son **vassal** (chevalier ou paysan), ce dernier doit lui jurer obéissance et fidélité et s'engage à lui rendre des services : soit dans le métier d'armes, soit en cultivant ses terres.



L'hommage et la remise du fief. (Manuscrit, début du XIV^e siècle, Heidelberg.)

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

Les vassaux du comte de Flandre firent l'hommage de la façon suivante. Le comte de Flandre demanda au futur vassal s'il voulait devenir son homme sans réserve, et celui-ci répondit : « Je le veux » ; puis ses mains étant jointes dans celles du comte qui les étreignit, ils se lièrent par l'accolade. En second lieu, celui qui avait fait hommage engagea sa foi en ces termes : « Je promets en ma foi d'être fidèle à partir de cet instant au comte Guillaume, de lui garder contre tous et entièrement mon hommage, de bonne foi et sans tromperie. » Il jura cela sur la relique des saints. Ensuite, le comte leur donna les investitures à eux tous qui par ce pacte lui avaient promis sécurité et fait hommage par serment.

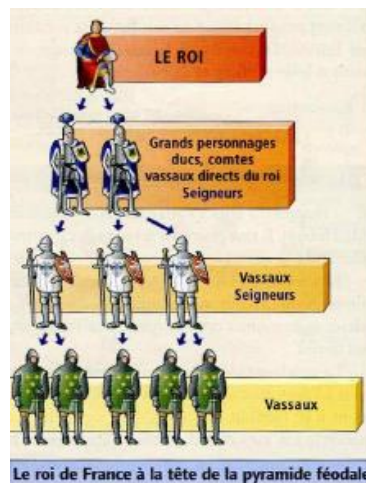
D'après Galbert de Bruges, Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, 1127.

Questions

1. Comment se nomme la cérémonie qui lie les vassaux et le comte ?
2. Quel est le symbole de l'alliance créée par cette cérémonie ? Que vous rappelle cette cérémonie ?
3. En quoi s'engage le vassal vis-à-vis de son seigneur à l'issue de cette cérémonie ?
(Réponse du texte)
4. Relevez du texte ce qu'offre le comte à son vassal en échange de son hommage !
5. A la lumière de ce que vous avez étudié en classe, expliquez en quelques lignes les raisons qui poussent le vassal à sceller cette alliance avec le comte !

La pyramide féodale :

Tout en haut de cette hiérarchie se trouve le roi de France qui reste le suzerain des suzerains. Même si son pouvoir se limite aux terres qu'il possède en Ile de France, le sacre et l'appui de l'Eglise assurent sa suprématie.



Organisation sociale au Moyen-âge :

Au début du XI^e siècle, l'évêque de Laon, Adalbéron, réaffirme la conception selon laquelle Dieu a voulu que la société soit divisée en trois ordres définis par leur fonction. Cette tripartition issue de l'Antiquité perdure jusqu'à la Révolution française : *oratores, bellatores, laboratores*⁶.

⁶ Bourel G. et Al., *Chronologie de l'histoire de France, Des origines à nos jours*, Hatier, Paris, 2017, p. 78.

Les oratores, ceux qui prient

Les hommes de la communauté qui servent Dieu sont divisés en deux groupes. Le clergé régulier est composé de moines qui vivent généralement en communauté sous la direction d'un abbé. Ils suivent une règle qui détermine leur mode de vie. Le clergé séculier comprend des prêtres qui vivent au contact quotidien des laïcs. En gros, ce sont des curés et des évêques à la tête des diocèses.

Les bellatores, ceux qui combattent

Les seigneurs forment l'aristocratie, appelée plus tard la noblesse. Les revenus de leurs terres leur permettent de s'équiper (cheval et armes) et de se consacrer à l'entraînement militaire, auquel ils s'adonnent dès leur plus jeune âge. Ce sont des chevaliers qui doivent protéger le reste de la population. La paix et l'ordre dans le royaume sont assurés par la coopération entre les deux premiers ordres, qui représentent moins de 5% de la population.

Les laboratores, ceux qui travaillent

Cette catégorie est la plus importante et la plus hétérogène. Elle rassemblait des paysans dont les revenus allaient des ouvriers pauvres aux riches laboureurs, ainsi que des artisans et des marchands dont le nombre augmenta à partir du XII^e siècle. Ce système idéal et théorique légitime le pouvoir de l'église et de l'aristocratie sur les agriculteurs, une règle qui ne peut être remise en question comme l'œuvre de Dieu.

**Une société inégale :**

La société médiévale est connue pour être inégale, ainsi les trois ordres de la société n'avaient pas les mêmes obligations. Les bellatores et les oratores faisaient partie des

privilégiés, alors que les laboratoires étaient des non- privilégiés. Ces derniers devaient plusieurs taxes à leur seigneur dont les principales étaient :

La capitation est une taxe égale pour tout le monde, elle ne repose pas sur les biens ou sur les revenus, elle est due à raison de l'existence de la personne.

Le cens est la redevance que devait chaque mois un serf comme la marque de sa dépendance envers son seigneur.

La taille est une taxe arbitraire prélevée par le seigneur sur ses paysans en échange de sa « *protection* ».

Le champart est une taxe du paysan due au seigneur, qui consiste à prélever une part de la récolte, à céder au seigneur. Il est prélevé après la dîme due au clergé.

Les banalités sont des taxes payées au seigneur pour l'utilisation obligatoire du four, du pressoir et du moulin

La dîme (du latin : *decima*, « dixième ») est une taxe, de 10 %, versée en nature (de la récolte) à l'église.

A ces taxes payées le plus souvent en nature s'ajoutaient **les corvées**. On appelait ainsi un certain nombre de jours de travail que devait le paysan pour l'entretien du château, des chemins et surtout des terres personnelles du seigneur.

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

« Les clercs disent la messe et doivent prier pour leurs péchés et pour les péchés des autres hommes. Les guerriers protègent les églises et défendent les hommes du peuple, grands et petits. Ils protègent tout le monde. Les hommes du peuple travaillent toute leur vie avec effort. Ils ne possèdent rien sans souffrance et fournissent à tous la nourriture et le vêtement. On croit que la maison de Dieu est une, mais elle est triple. Sur Terre, les uns prient, d'autres combattent et d'autres enfin travaillent. Ces trois ordres sont indispensables l'un à l'autre. L'activité de l'un d'eux permet aux deux autres de vivre. »

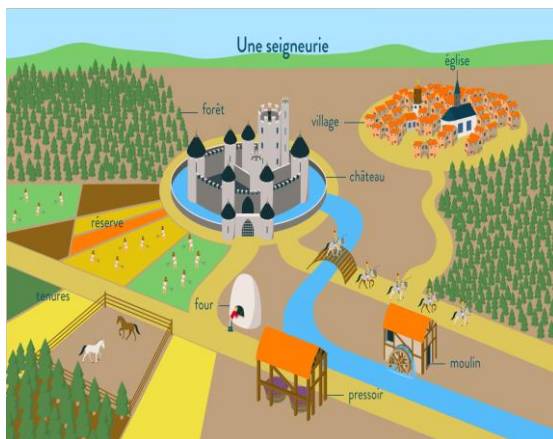
D'après Adalbéron de Laon, *poème au roi robert*, XI^e siècle

Questions :

1. D'après l'auteur, qui a voulu que la société soit organisée ainsi ?
2. Quelle phrase montre que Adalbéron pense que c'est une bonne organisation, qui convient à tout le monde ?
3. Déterminez les 3 ordres de la société médiévale ?
4. Quelles sont les tâches de chaque ordre ?

La vie des paysans

Au Moyen Âge, 90 % de la population étaient des paysans. Leur vie est difficile. Ils doivent travailler la terre pour se nourrir, pour répondre aux exigences de leur maître, pour lutter contre les maladies, la faim et la guerre. Beaucoup meurent avant l'âge de 40 ans. Ils vivent dans des seigneuries gouvernées par des seigneurs. La seigneurie se compose de deux parties : la réserve, que le seigneur garde pour lui-même, et les tenures, les terres qu'il loue aux paysans moyennant des impôts.

**Les vilains et les serfs**

Les paysans sont tous soumis au seigneur mais ils se divisent en deux catégories les vilains qui sont les hommes libres, et les serfs qui appartiennent à un maître.

L'alimentation des paysans

Les paysans mangeaient surtout du pain, des fromages, des légumes et des fruits cultivés ou cueillis en forêt et très rarement de la viande.

Les travaux des paysans se déroulent tout au long de l'année selon un calendrier bien précis

Calendrier des travaux agricoles au Moyen Âge



Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

Au Moyen-Âge, les classes supérieures se nourrissaient de plats « raffinés », laissant les produits plus grossiers aux classes inférieures. Il existait des sortes de règles qui définissaient si un aliment était considéré comme noble (raffiné), ou médiocre (grossier). Ces règles étaient connues et admises par la majorité des gens.

La vision du monde de l'époque classait la nature, créée par Dieu, de manière verticale et hiérarchique. Le monde était ainsi divisé en quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. Ces éléments étaient classés du plus noble en haut le plus près de Dieu, au plus méprisant en bas le plus loin de Dieu. Le feu était en haut, la terre en bas ; entre les deux, l'eau était supérieure à la terre mais inférieure à l'air.

Les animaux suivants étaient associés à l'eau (ils sont présentés du plus médiocre au plus raffinés) : les éponges, les moules et les autres coquillages, les différentes espèces de crustacés (crevettes ou homards) ; les diverses sortes de poissons ; les dauphins et les baleines.

A l'étage supérieur, associé à l'air, sont classés d'abord les oiseaux qui vivent aussi dans l'eau (les canards, les oies et les oiseaux sauvages comme le cormoran). Ensuite venaient les poulets, puis les oiseaux chanteurs et tout au sommet de la pyramide, les oiseaux les plus nobles (aigles et faucons). Ces derniers n'étaient pas considérés comme une nourriture mais plutôt comme des compagnons ou des aides pour la chasse.

Les animaux à quatre pattes (veau, mouton, porc) figuraient au milieu de la pyramide, parce qu'ils sont des mets plus nobles que les plantes, mais moins prisés que la volaille. Leur chair était classée selon une même stricte hiérarchie. Au sommet se trouvait le veau, la viande qui a toujours été la plus chère, à part les volailles. Le mouton se présentait après le veau, et le porc occupait l'échelon le plus bas (c'était la viande la plus accessible aux gens les plus pauvres).

Adapté de : Flandrin, J.-L. & Montanari, M. (dir.) (1996). *Histoire de l'alimentation*. Paris : Fayard

Questions

1. Quelle règle définissait le raffinement ou la médiocrité d'un aliment ? Pourquoi était-elle acceptée par tout le monde ?
2. Pourquoi, au Moyen-âge, telle viande était-elle plus appréciée qu'une autre viande ?
3. Quels étaient les animaux les plus appréciés ? étaient-ils comestibles ? pourquoi ?
4. Quel était l'animal à quatre pattes le plus apprécié ? pourquoi ?
5. Quelle était la viande des nobles ? celles des paysans ?
6. Dessinez une pyramide dans laquelle vous classerez les viandes en allant du plus raffiné au plus médiocre !

Le Moyen-âge littéraire

Les genres littéraires

Le théâtre : à partir du X^{ème} siècle, des passages bibliques sont présentés dans les églises, puis dans les rues. Ensuite, on y ajoute des pièces drôles, non religieuses.

Les récits légendaires : ils s'inspirent de l'Histoire de France, de l'Antiquité, des contes celtiques (Bretagne). Ils sont écrits en langue romane (celle qui va devenir le français et qui donnera son nom au genre romanesque), la langue populaire.

Les chansons de geste : ce sont de longs poèmes qui racontent les batailles des chevaliers. Ces épopées racontent les exploits de héros, généralement des nobles. Ils sont récités par des jongleurs, des troubadours ou des trouvères itinérants qui animent des foires ou des soirées pour les seigneurs. Ces conteurs s'inspirent de faits historiques parfois lointains, auxquels ils ajoutent souvent des éléments fantastiques et improvisés. Divertissement pour les nobles, ces chants permettent aux historiens de mieux

comprendre les valeurs et les idéaux des seigneurs. La Chanson de Roland (vers 1070), probablement la plus ancienne chanson qui nous soit parvenue, parle de l'empereur Charlemagne et de sa bataille contre les Sarrasins.

Les aventures du roi Arthur : et des chevaliers de la table ronde sont des légendes qui viennent de Bretagne. L'amour impossible de *Tristan et Iseut* fait partie de ces récits. Chrétien de Troyes un poète français (né vers 1130 et mort entre 1180 et 1190) les adapte à l'idéal de la chevalerie (le chevalier est au service de son seigneur) et de l'amour courtois (le chevalier obéit à sa dame) et les christianise. Marie de France s'inspire de ces contes pour composer ses poèmes.

Les récits satiriques et moraux : ils sont réalistes, vulgaires et critiques.

Le Roman de Renart : (fin du XIII^e siècle) décrit un monde animal qui ressemble à celui des humains.

Les fabliaux : (XIII^e - XIV^e siècles) sont de courts récits comiques en vers, racontés par des jongleurs, souvent inspirés du folklore local. Ils servent de compléments aux récits de cour. Les fabliaux utilisent tous les ressorts du comique (le burlesque, l'obscénité, la répétition) et contiennent généralement une morale. Ce sont d'utiles sources documentaires pour mieux connaître la vie quotidienne de ceux qui n'étaient ni nobles ni clercs au Moyen Âge.

La poésie :

Le Roman de la Rose est un long poème basé sur l'amour courtois, où l'Amant séduit sa Dame, symbolisé par une rose.

La poésie lyrique : influencée par les cultures chrétienne, arabe et juive de l'Espagne, est chantée par les troubadours. Au XIII^e siècle, Rutebeuf unit un réalisme et lyrisme personnel. Guillaume de Mahaut, (XIV^e siècle) crée des « poème à fore fixe » : ballades, rondeaux, lais, repris par Christine de Pisan, Charles d'Orléans et François Villon.

Les chroniques : ce sont des témoignages sur les événements contemporains. Ils racontent les croisades, l'histoire des rois de France, les guerres d'Europe...

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

Puisque j'ai l'habitude de vous conter des contes, je veux vous dire aujourd'hui, au lieu de fable, une aventure qui arriva vraiment à un certain vilain qui, au bas de sa haie, prit par hasard deux perdrix. Il mit tous ses soins à les faire préparer. Sa femme sut fort bien les arranger : elle fit du feu, tourna la broche. Le vilain, cependant, s'en fut inviter le curé. Mais il tardait à revenir et les perdrix se trouvèrent cuites.

La dame, à la hâte, les retire de la broche, prélève la peau cuite et s'en régale, car elle était très gourmande. Alors, elle court attaquer l'une des perdrix : elle en mangea les deux ailes. Puis elle va voir dans la rue si son mari ne rentre pas. Et, comme elle ne voit rien venir, elle s'en retourne chez elle où elle ne fut pas longue à dévorer le reste de la perdrix.

Elle se mit alors à réfléchir : elle devrait bien manger la seconde. Si on lui demande plus tard ce que les perdrix sont devenues, elle saura très bien se tirer d'affaire :

Les deux chats sont venus, ils me les ont arrachées des mains et emporté chacun la sienne.

Elle retourne encore dans la rue, pour voir si son mari ne revient pas. Personne à l'horizon. Sa langue alors se met à frémir de convoitise : la dame sent qu'elle va devenir enragée, si elle ne mange un tout petit morceau de la seconde perdrix ! Elle enlève le cou, le cou exquis, elle le savoure avec délices :

Hélas ! que ferai-je maintenant ? Si je mange le tout, que dirai-je pour m'excuser ? Mais comment laisser le reste ? J'en ai par trop grande envie ! Advienne que pourra, il me faut la manger toute !

Elle fit si bien qu'elle la mangea toute, en effet.

Le vilain ne tarda guère à rentrer. A la porte du logis, il s'écrie bien fort :

- Dame, dame, les perdrix sont-elle cuites ?

- Hélas ! sire, tout est au plus mal, le chat les a mangées !

Le vilain passe la porte en courant, il se jette sur sa femme comme un enragé : un peu plus il lui eût arraché les yeux. Alors, elle se mit à crier :

- C'est pour rire ! C'est pour rire ! Arrière, suppôt de Satan ! Je les ai couvertes pour les tenir chaudes.

- Je vous aurais chanté mauvaises louanges par la foi que je dois à saint Ladre ! Allons, mon bon hanap de madre, ma plus belle et plus blanche nappe ! Sous cette treille, en ce petit pré !

- Mais vous, prenez votre couteau : affilez-le, il en a grand besoin. Allez donc aiguïser son tranchant contre la pierre de la cour.

Le vilain quitte son habit et se met à courir, le couteau tout nu à la main. Le chapelain arrivait alors qui s'en venait pour le repas. Sans retard, il aborde la dame très doucement. Et elle lui dit simplement :

- Fuyez, messire, fuyez! Je ne veux pas que vous soyez honni et maltraité! Mon mari est là dehors qui aiguise son grand couteau. Il dit qu'il vous tranchera les oreilles, s'il peut vous attraper!

- De Dieu vous puisse-t-il souvenir. Que me racontez-vous? Nous devons manger ensemble deux perdrix que votre mari a prises ce matin.

- Par saint Martin, il n'y a ici ni perdrix, ni oiseau, mais regardez-le donc là-bas, voyez comme il aiguise son couteau!

- Oui, je le vois, par mon chapeau, je crois bien que vous dites vrai!

Et sans demeurer davantage, il s'enfuit à grande allure. Alors la dame se mit à crier :

- Sire Gombaut! Sire Gombaut! Venez vite!

- Qu'as-tu?, que Dieu te sauve!

- Ce que j'ai? Vous le saurez assez tôt! Mais si vous ne courez bien vite, vous en aurez grand dommage! Voilà le curé qui se sauve avec vos perdrix, par la foi que je vous dois!

Le prud'homme fut tout étonné: et, le couteau à la main, il se met à courir après le chapelain qui fuyait. En l'apercevant, il s'écrie:

- Vous ne les emporterez pas ainsi!

- Vous me les emportez toutes chaudes! Vous me les laisserez bien, si je vous rattrape! Ce serait être mauvais compagnon que de les manger sans moi!

Le prêtre regarde derrière soi et voit accourir le vilain. Et le voyant ainsi tout près, couteau en main, il se croit mort et il se met à courir de plus belle. Et le vilain de courir toujours après lui, dans l'espoir de rattraper ses perdrix! Mais le prêtre, qui avait de l'avance, s'est enfermé dans sa maison.

Au logis le vilain s'en retourne et demande à sa femme

- Dame, dis-moi donc comment tu as perdu les perdrix ?

- Le prêtre vint et dès qu'il me vit, il me pria de lui montrer les perdrix. Il les regarderait, disait-il, très volontiers. Je le menai tout droit au lieu où je les tenais couvertes. Il eut vite fait d'ouvrir la main, de les prendre et de se sauver avec. Je ne l'ai pas poursuivi, mais je vous ai tout de suite appelé.

- C'est peut-être vrai.

Ainsi furent trompés le prêtre et Gombaut qui prit les perdrix.

Par cet exemple, ce fabliau vous montre que la femme est faite pour tromper ; avec elle le mensonge devient bientôt vérité, et la vérité mensonge. Celui qui a inventé ce fabliau et ce dit ne veut pas l'allonger démesurément.

Ici finit le dit des perdrix.

Questions

1. Retrouvez dans le texte les mots correspondant aux définitions suivantes : un paysan, monsieur, un grand gobelet pour boire, le prêtre, couvert de honte, embarrassé.
2. Retrouvez dans le texte les expressions liées à la religion et aux croyances du Moyen Age.
3. Parmi les adjectifs ci-dessous, soulignez-en deux qui peuvent s'appliquer à la femme du vilain et justifiez vos choix en rappelant pour chacun d'eux un épisode du texte :
Honnête – égoïste – peureuse – vantarde – aimable – menteuse – moqueuse – rusée.
4. Parmi les adjectifs ci-dessous, soulignez-en deux qui peuvent s'appliquer au vilain et justifiez vos choix en rappelant pour chacun d'eux un épisode du texte :
Détendu – angoissé – content – furieux – déterminé – naïf – amusé – irréfléchi
5. Identifiez et soulignez la morale de ce fabliau.

Axe n° 06 : La Renaissance

Objectifs généraux

- Situer et comprendre la période de la Renaissance.
- Connaître François I^{er}.
- Comprendre l'humanisme.
- Comprendre les enjeux des guerres de religion.
- Différencier entre catholicisme et protestantisme.

La Renaissance

La Renaissance, mouvement intellectuel marqué essentiellement pour faire renaître les valeurs intellectuelles, morales et artistiques de l'Antiquité, a d'abord commencé en Italie au XIV^e siècle. Elle apparaît (au XVI^e siècle), en France, avec un retard par rapport à l'Italie à cause de la poursuite de la guerre de Cent Ans jusqu'en 1453. Comme c'est à

cette époque que les rois de France se sont engagés dans des guerres inutiles et coûteuses en Italie, ce mouvement intellectuel s'y propagea donc. Mais c'est François Ier, Roi de France qui fit entrer la Renaissance en France, il était fasciné par les artistes et scientifiques italiens. Ainsi, Léonard de Vinci, fut invité à la cour française par François Ier, le roi qui incarne le mieux la Renaissance en France. En Italie, la Renaissance se développa grâce à de grands artistes comme : Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, des écrivains et théoriciens humanistes comme Pétrarque, Erasme, Machiavel ; tandis qu'en France se fut avec de grands écrivains comme Rabelais ou Montaigne qui avaient effectué de longs et fructueux séjours en Italie.

Les traits caractéristiques de la Renaissance sont :

- Le retour aux idéaux antiques.
- Le développement des sciences.
- L'humanisme qui change la vision médiévale du monde et la place de l'homme dans celui-ci. L'homme est désormais au centre d'intérêt.

La Renaissance dans la peinture et dans l'architecture

La Renaissance dans la peinture

La Renaissance italienne va créer une vraie révolution dans la peinture. La peinture du Moyen-âge était caractérisée par des thèmes surtout religieux sous forme d'enluminures et de miniatures. Les peintres de la Renaissance vont se détacher de cet aspect religieux, la nature va prendre une place plus importante dans les tableaux. Les peintres de la Renaissance ont étudié le corps humain pour le représenter avec la plus parfaite exactitude, en respectant les proportions et en donnant une impression de vie et de mouvement. Ils améliorent les techniques de perspective et d'effets de lumières et d'ombres. Ils remplacent le bois par la toile qui s'avère plus économique.



L'Adoration des Mages, Guido de Siena, 1270.
Détrempe sur panneau de bois.



L'Adoration des Mages, Albrecht Dürer, 1504
Peinture à l'huile.

La Renaissance dans l'architecture

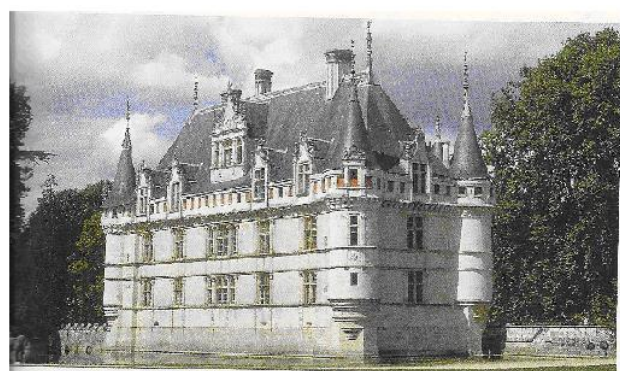
Du point de vue de l'esthétique, l'architecture de la Renaissance succède à l'architecture gothique, et sera suivie elle-même par l'architecture classique. Le style Renaissance met en valeur les notions **de symétrie, de proportion, de régularité et d'équilibre des motifs**.

De nombreux architectes italiens sont alors invités à la cour. Ces architectes bâtissent de nombreux châteaux en adaptant l'architecture de la Renaissance italienne aux régions pluvieuses de France (par exemple par ajout de toiture).

À cette époque, les seigneurs ne se font plus la guerre entre eux, la France est relativement unifiée. Les anciennes forteresses du Moyen-âge laissent la place à des châteaux stylés qui deviennent des lieux de plaisir.



Château de Loches (construit entre 1013 et 1035)
Château du Moyen Âge.



Château d'Azay le Rideau (construit à partir de 1518).
Château de la Renaissance.

Application

Observez les deux tableaux puis répondez aux questions qui suivent

La *Vierge et l'enfant* de Cimabue et de *La Vierge à l'enfant avec Sainte Anne* de Léonard de Vinci.



Questions

1. Quels sont les personnages peints sur le tableau de Vinci ? Et sur celui de Cimabue ? Comment sont-ils représentés ? Appartiennent-ils au monde humain ou divin ?
2. Quelles sont les couleurs dominantes des deux tableaux ? Y a-t-il une profondeur ? Quel est l'effet produit sur le spectateur ?
3. Comparez les proportions, la position du corps, l'attitude, l'expression des visages, les jeux de regards, la gestuelle des personnages de Vinci et de Cimabue. Que remarquez-vous ?

Qui est François 1er ?



- Né en 1494 et mort en 1547.
- Roi de France de 1515 jusqu'à sa mort.

- Il a développé les arts : il a fait construire le château de Chambord.
- Il a fait du français la langue officielle du pays.
- Il augmente les impôts pour pouvoir entretenir son armée et construire des châteaux.
- C'est un guerrier, il a lui-même dirigé des combats qui ont permis d'agrandir le royaume de France et son prestige en Europe.
- Il a renforcé le pouvoir royal et imposé son autorité à tout le royaume.
- Il a affaibli et limité le pouvoir de l'église par un traité signé avec le pape qui assura la soumission des abbés et des évêques.

François 1er un roi mécène

Le mécénat : désigne le fait d'aider, de protéger et peut être par la suite de promouvoir des arts et des lettres par des commandes ou des aides financières privées, que le mécène soit une personne physique ou une personne morale, comme une entreprise.

François 1er invite en France des artistes dont Léonard de Vinci, il développe la cour et se conduit en mécène vis-à-vis de ces artistes.

Application

Lisez le texte puis répondez à la question qui le suit

« Le roi m'ordonna d'établir le modèle de douze statues d'argent, dont il entendait faire des flambeaux, qui seraient placés tout autour de sa table. Puis, il se tourna vers le trésorier et lui demanda s'il m'avait versé les cinq cents écus. [...] Sa Majesté me dit encore d'aller à Paris et de chercher un local adapté à des travaux comme les miens. Je dis au roi que j'avais trouvé un endroit qui convenait parfaitement à mes travaux et qui faisait partie de son domaine privé. Le roi me répondit : « Utilisez-le pour nos travaux. »

Question

Pourquoi peut-on dire que François I^{er} protège les arts ?

Qu'est-ce que l'humanisme ?

L'humanisme est un courant de pensée qui se développe aux XVe et XVIe siècles, d'abord en Italie puis dans le reste de l'Europe. Les humanistes relisent les philosophes

romains et grecs de l'Antiquité et placent l'homme, et non Dieu, au cœur de leurs préoccupations. Ils essayent ainsi de s'émanciper de l'emprise de l'Église et s'intéressent aux recherches scientifiques et à la pratique expérimentale. Les humanistes voyagent en Europe et correspondent entre eux. Ils propagent leurs idées grâce à l'imprimerie et octroient une place primordiale à l'éducation.

Les foyers de l'humanisme

- Les principaux foyers de développement de l'humanisme seront l'Italie, la France, l'Allemagne et la Flandre (région située sur des parties de la Belgique, des Pays-Bas et de la France actuels).



Les principes de l'humanisme

- L'homme est au centre du monde
- L'importance de l'éducation
- La remise en question de l'enseignement religieux

Humanistes français

Parmi les humanistes français les plus connus, nous citons les écrivains comme Montaigne et Rabelais et des poètes comme Ronsard et Du Bellay.

Application n° 01

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

C'est aux sources mêmes que l'on puise la pure doctrine ; aussi avons-nous revu le Nouveau Testament tout entier d'après l'original grec, qui seul fait foi, à l'aide de nombreux manuscrits des deux langues, choisis parmi les plus anciens et les plus corrects [...]. Nous avons ajouté des notes pour justifier nos changements, expliquer les passages équivoques, ambigus ou obscurs, rendre moins facile dans l'avenir l'altération d'un texte rétabli au prix d'incroyables veilles. [...]

Je suis en effet profondément en désaccord avec ceux qui refusent aux ignorants la lecture des lettres divines dans leur traduction en langue vulgaire, comme si l'enseignement du Christ était si obscur que seule une poignée de théologiens pouvait le comprendre. [...] Je voudrais que les plus humbles lisent les Évangiles. [...] Pourquoi restreindre à un petit nombre un enseignement et une profession qui appartiennent à tous ? Voici qui est illogique : alors que le baptême et les autres sacrements sont communs à tous voilà que les doctrines sont réservées à un petit nombre que l'on appelle les membres du clergé dont je souhaiterais l'attitude à l'image de l'enseignement du Christ. Pourquoi l'enseignement du divin serait-il confisqué par une minorité alors qu'elle concerne l'intégralité de la communauté des chrétiens ?

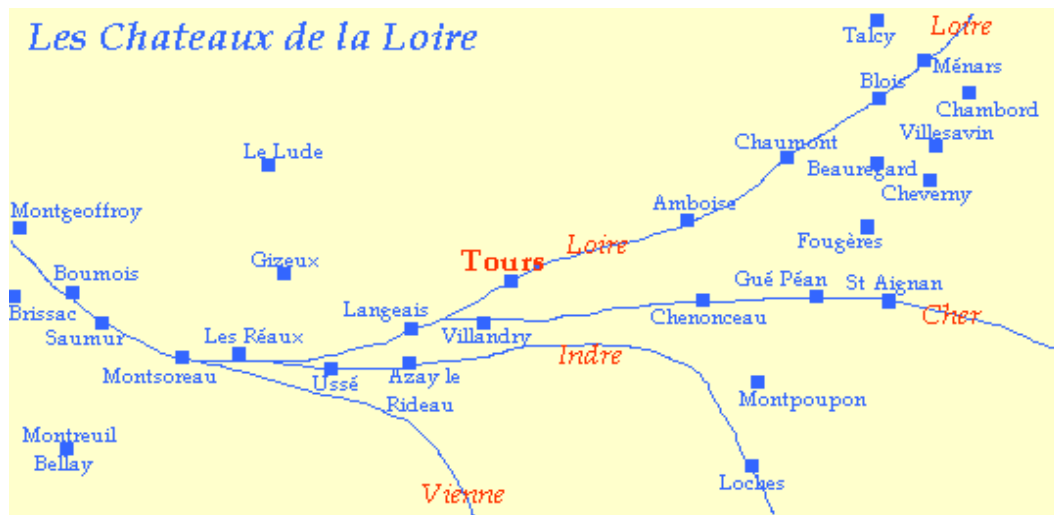
Érasme, *Lettre à Léon X, préface à l'édition de la traduction du Nouveau Testament*, 1516.

Questions

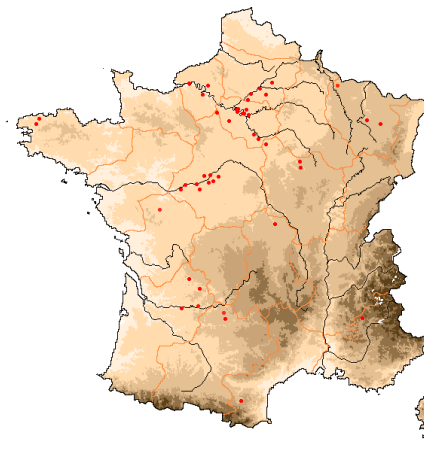
1. Quel texte Érasme veut-il traduire le plus fidèlement possible ?
2. Comment a-t-il procédé pour sa traduction ?
3. Qu'est-ce que cela sous-entend concernant ce texte tel qu'il existe à son époque ?
4. Selon vous, en quelle langue Érasme a-t-il traduit ce texte ? Pourquoi ?
5. Avec qui Érasme est-il en désaccord ? Pourquoi ?
6. Dans quel principe de l'humanisme s'inscrit le texte d'Érasme ?

La Renaissance en France

1. La manifestation la plus évidente de la Renaissance en France est l'édification de châteaux résidentiels dans le Val de Loire ainsi qu'en Île-de-France.



Carte des châteaux de la Renaissance



2. L'un des traits les plus caractéristiques de la Renaissance en France, et des plus durables, est l'apparition du français comme langue officielle unique, statut accordé par le roi. François Ier œuvre beaucoup pour la langue française : en 1539, il signe **l'ordonnance de Villers-Cotterêts**, qui donne à la langue française son statut de langue du droit et de l'administration, car jusqu'au XVI^e siècle le latin était toujours la langue de l'écrit, notamment à tout ce qui touchait à l'administratif (justice, finance...).



ORDONNANCE

DU ROI FRANÇOIS I^{er}.

Pour l'administration de la Justice,
et l'abréviation des Procès.

Donnée à Villers - Cotterêts,
en 1539.

FRANÇOIS, PAR LA GRACE DE
DIEU, ROI DE FRANCE : Sçavoir
faisons, à tous présents & advenir,
que pour aucunement pourvoir au
bien de notre Justice, abréviation
des Procès, & soulagement de nos
Sujets, avons, par Edit perpétuel
& irrévocable, statué & ordonné,
Orléans, de 1539.

Bien que l'ordonnance soit relativement longue avec ses 192 articles, seuls les articles 110 et 111 concernaient la langue française :

Version originale

110. Que les arretz soient clers et entendibles et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz Arretz, nous voullons et ordonnons qu'ilz soient faictz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aulcune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion.

111. Nous voulons que doresenavant tous arretz, ensemble toutes aultres procedures, soient de noz courtz souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en deppendent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel francoys et non aultrement.

Translittération

[110. Afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts de nos cours souveraines, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation.

111. Nous voulons donc que dorénavant tous arrêts, et ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines ou autres subalternes et inférieures, soient des registres, enquêtes, contrats, testaments et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement.]

Cette mesure royale faisait en sorte que les procédures judiciaires et les décisions de justice soient accessibles à la population. Pour cela, il fallait utiliser le «langage maternel françois» au lieu du latin. Aujourd'hui, on considère que ce texte de François I^{er} faisait du français *la langue officielle de l'État*, mais ce n'était pas très clair à l'époque.

Dorénavant, le roi s'attribuait de plus grands pouvoirs administratifs et limitait ceux de l'Église aux affaires religieuses, notamment pour les registres de naissance, de mariage ou de décès, lesquels devaient être contresignés par un notaire. En obligeant les curés de chaque paroisse à tenir un registre des naissances et des décès, François I^{er} inaugurerait ainsi l'état civil, et ce, à travers les articles 50 et 51.

- **Art.50.** Que des sépultures des personnes tenant bénéfices, sera fait registre en forme de preuve, par les chapitres, collèges, monastères et cures, qui fera foi et

pour preuve du temps de la mort et pour servir au jugement des procès au moins quant à la récréance.

- **Art.51.** Aussi sera fait registre, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre, se pourra prouver le temps de la majorité ou minorité, et fera pleine foi à cette fin.

Les guerres de religion

En France, ce que l'on appelle « guerres de religion », ce sont les huit guerres qui eurent lieu entre 1562 et 1598, opposant les catholiques aux protestants (appelés aussi les huguenots). Les trois acteurs principaux de ces longs conflits qu'il faut retenir sont : **François Ier** qui les déclencha, **Catherine de Médicis** qui les géra plus ou moins directement pendant dix ans et **Henri IV** qui y mit fin avec l'Édit de Nantes en 1598.

		
François Ier Né en 1494 à Cognac, sacré roi à Reims en janvier 1515, décédé en 1547 à Rambouillet, il appartient à la branche Valois-Angoulême dans la lignée des Capétiens.	Catherine de Médicis Née le 13 avril 1519 à Florence (Italie). Epouse d'Henri II et reine de France de 1547 à 1559, elle est aussi la mère de trois rois de France : François II, Charles IX et Henri III.	Henri IV Né à Pau, le 13 décembre 1553, Henri est le fils de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret (nièce de François I^{er}) et d'Antoine de Bourbon, descendant du roi Louis IX (Saint Louis).

Origines et développement des tensions

C'est François I^{er} qui, considérant les protestants comme des fauteurs de troubles contestant son autorité, se mit le premier à les persécuter. Sous le règne de son fils Henri

II (1519-1559), les tensions s'aggravèrent sérieusement et la première législation antiprotestante vit le jour. A sa mort, le roi Henri II laissa un fils trop jeune pour régner (François II) et c'est donc sa veuve, la reine Catherine de Médicis qui assura la régence pendant quatre ans. Ne sachant trop s'il fallait réprimer ou laisser prospérer le protestantisme, elle se concentra sur les conflits politiques dont elle était entourée et de nombreuses églises protestantes virent alors le jour, portant le nombre de protestants à environ un quart de la population française en 1561.

Mais l'Espagne et l'Angleterre, cherchant à affaiblir la France, profitèrent de ces tensions et soutinrent les protestants en les armant. Le conflit religieux devint donc peu à peu politique et de grandes familles françaises commencèrent à se déclarer ouvertement favorables à la Réforme du protestantisme.

Les premiers massacres de protestants eurent lieu à l'initiative du duc de Guise qui souhaitait radicaliser le conflit. Malgré les efforts de Catherine de Médicis pour maintenir un semblant de paix, le duc de Guise l'obligea à prendre parti pour les catholiques et des combats s'engagèrent dans plusieurs régions de France entre les armées naissantes de protestants et de catholiques.

Lorsque mourut Henri III, l'absence de descendants dirigea le choix du nouveau roi vers Henri de Navarre (époux de Marguerite de Valois fille de Catherine de Médicis), mais comme il était protestant, il lui fallut abjurer sa religion et se convertir au catholicisme pour accéder au trône.

Devenu Henri IV, cet ancien protestant fut le premier à établir une paix durable avec les catholiques en signant l'Edit de Nantes en 1598. la religion d'Etat resta le catholicisme mais le protestantisme était toléré (même s'il était défavorisé) et moins sévèrement contraint que durant les fragiles paix précédentes.

Non seulement, Henri IV parvint à ramener la paix intérieure, mais il arriva aussi à pacifier ses frontières, notamment avec l'Espagne. Il opéra un grand effort de redressement économique et financier dans le pays qui lui vaut aujourd'hui une réputation de roi juste et bon mais à l'époque de son règne, ses revirements religieux (il se convertit et abjura plusieurs fois le protestantisme et le catholicisme) lui valurent une considérable hostilité à la fois du peuple et des grandes familles françaises. Il mourut en 1610, assassiné en pleine rue par Ravaillac, un fanatique catholique.

Que propose le protestantisme ?

- Les écritures saintes (la Bible) sont les seules sources pour découvrir les vérités de la foi.
- Trois sacrements au lieu de sept sont reconnues : le baptême, la pénitence et l'eucharistie.
- Les luthériens refusent la transsubstantiation (présence réelle du corps et du sang du Christ après la consécration du pain et du vin). Ils optent pour la consubstantiation (le Christ est présent mais le pain et le vin conserve leur substance).
- Les calvinistes décident, eux, que la présence du Christ dans le pain et le vin est seulement spirituelle.
- Pour les protestants, les fidèles sont égaux par le baptême, les pasteurs n'ont pas de caractère sacré, ils peuvent être mariés.
- Le culte de la vierge et des saints est aboli.
- Le salut dans l'au-delà s'obtient par la foi seule et non par les œuvres (charité, pratiques pieuses).
- L'autorité du pape est rejetée.

Que propose le catholicisme ?

- L'interprétation des Ecritures est placée sous l'autorité de l'Eglise catholique.
- Les sacrements sont au nombre de sept : le baptême, la confirmation, la pénitence, l'eucharistie, le mariage, l'extrême-onction, l'ordre (ordination des prêtres).
- Le principe de la transsubstantiation est contenu dans l'eucharistie.
- Le pape, les évêques et les prêtres ont un caractère sacré, ils ont reçu le sacrement de l'ordre.
- La Vierge et les saints sont honorés.
- Le salut s'obtient par la foi et les œuvres charitables auprès du prochain.
- Le pape est infaillible (ce qu'il dit et décrète doit être observé et appliqué sans discussion, il ne peut se tromper).

Quelques statistiques**Combien compte-t-on de protestants en France ?**

On arrive à presque 3% de la population française, soit presque deux millions de personnes au sens large. **Les protestants restent une micro-minorité dans le paysage religieux français.**

Combien compte-t-on de protestants en Europe ?

Le protestantisme est la religion la plus importante au nord de l'Europe. Les protestants représentent 102 millions de personnes soit 14 % de la population européenne.

Combien compte-t-on de protestants dans le monde ?

A l'échelle mondiale, le nombre de protestants est d'environ 806.5 millions en 2020, contre 703 millions en 2010. Ils constituent 37 % de la population chrétienne.

Les grandes découvertes et innovations de la Renaissance

La fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle furent l'époque des grandes découvertes géographiques : l'Amérique pour Christophe Colomb, l'Inde pour Vasco de Gama, le tour du monde pour Magellan, ce qui déboucha sur une colonisation (par les Espagnols du Mexique et Pérou, par les Anglais et les Français de l'Amérique du Nord, etc.). L'ensemble de ces découvertes apporta notamment pour les siècles qui suivirent la pomme de terre, le maïs, la tomate (mot d'origine aztèque) ...

Parallèlement, d'importantes innovations techniques furent réalisées, comme la mise au point de l'imprimerie par Gutenberg en 1454, ou la fabrication de la boussole et du sextant. Les matières premières importées des nouveaux mondes permirent aussi de créer de nouveaux outils et de renouveler les techniques de l'industrie, des armées, de la navigation...

On peut donc vraiment considérer la Renaissance comme un mouvement complet qui eut un impact considérable sur la société occidentale. L'échange des langues, des techniques et des arts permit en effet un essor intellectuel inédit.

La littérature de la Renaissance

La littérature de l'époque se caractérise d'abord par son élan : ses hymnes à la vie et à l'Homme, ses enthousiasmes virulents, ses audaces multiples, à travers les œuvres riches et innovantes d'auteurs tels que Rabelais, Du Bellay, Ronsard ou Montaigne. Nouveautés et « premières fois » dominent la création littéraire dans une langue fraîchement instituée : premier traité poétique en français, première tragédie française, premier sonnet français.

Les genres littéraires :

La poésie

Clément Marot (1496-1544), protégé par François Ier, traducteur d'Ovide et de Pétrarque, passe des formes médiévales (rondeau, balade...) à celle de la Renaissance : épître, élégie, sonnet.

L'Ecole lyonnaise, s'inspirant de Pétrarque, est révélatrice de l'influence italienne sur la poésie française. Maurice Scève célèbre l'amour platonique dans une longue suite de dizains au langage hermétique : *Délie, objet de plus haute vertu* (1544). Pernette du Guillet compose *Rymes* (1544), monologue intérieur élégiaque. Dans les sonnets et élégies de Louise Labé, la femme souffre, mais elle désire aussi.

La Pléiade est un vivier poétique qui s'épanouit au Collège de Coqueret, à Paris, où enseigne l'helléniste Jean Dorat. Les élèves apprennent l'italien, cultivent l'amour des lettres antiques et placent la poésie au-dessus de tous les genres. Dans *Défense et Illustration de la langue française* (1549), Du Bellay invite les lettrés à écrire en français et affirme que cette langue est capable de tout exprimer. Pour cela, il faut donc enrichir le lexique en réintroduisant des mots anciens, en utilisant le langage des métiers, en empruntant aux dialectes provinciaux, en créant des mots dérivés du grec et du latin. Le style et la forme (versification et genre) doivent aussi être travaillés, les écrivains anciens traduits et imités. L'œuvre poétique de Du Bellay, lyrique et mélancolique, parfois satirique, témoigne de la diversité de son talent : *Regrets, antiquités de Rome* (1558). Ronsard, le « prince des poètes », offre à la poésie ses plus beaux sonnets d'amour où l'épicurisme se teinte de la nostalgie du temps qui passe. Le baroque traduit l'angoisse d'un monde instable qui conduit les poètes (Philippe Desportes, Guillaume du Bartas, Agrippa d'Aubigné) à puiser dans les possibilités du langage et à utiliser toute la variété des figures de style pour essayer de saisir ce qui se dérobe.

Les récits

Pantagruel (1532), *Gargantua* (1534) donnent l'ampleur du génie contestataire de Rabelais. Les emprunts aux écrits populaires, la verve truculente, l'exagération comique ne masquent pas le projet de l'auteur : combattre l'obscurantisme et promouvoir l'idéal humaniste.

A l'ombre de Rabelais, le récit court s'impose. *L'Heptaméron* (1559), de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, est un ensemble d'histoires emboîtées, inspiré du *Decameron* de Boccaccio.

Les essais

L'Institution de la religion chrétienne de Calvin, traduite du latin en français (1559) par l'auteur, est un manifeste en faveur de la Réforme du protestantisme.

Dans ses *Essais*, œuvre inclassable, Montaigne interroge, avec une grande liberté d'esprit, l'humaine condition. « Je suis moi-même la matière de mon livre » écrit-il. L'auteur ne propose pas de dogmes fermés, pas de théories arrêtées, mais suggère une attitude face à la vie : stoïque (« Le savoir mourir nous affranchit de toute sujétion et contrainte »), sceptique (« Que sais-je ? »), épicurienne (« Pour moi donc, j'aime la vie. »)

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui le suivent

« [...] Et quant à la connaissance de la nature, je veux que tu t'y donnes avec soin : qu'il n'y ait mer, rivière, ni source dont tu ignores les poissons ; tous les oiseaux du ciel, tous les arbres, arbustes, et les buissons des forêts, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de tous les pays de l'Orient et du Midi, que rien ne te soit inconnu. Puis relis soigneusement les livres des médecins grecs, arabes et latins, sans mépriser les Talmudistes et les Cabalistes, et, par de fréquentes dissections, acquiers une connaissance parfaite de l'autre monde qu'est l'homme. Et quelques heures par jour commence à lire l'Écriture sainte : d'abord le Nouveau Testament et les Épîtres des apôtres, écrits en grec, puis l'Ancien Testament, écrit en hébreu. En somme, que je voie en toi un abîme de science car, maintenant que tu deviens homme et te fais grand, il te faudra quitter la tranquillité et le repos de l'étude pour apprendre la chevalerie. Mais parce que, selon le sage Salomon, Sagesse n'entre pas en âme malveillante et que Science sans Conscience n'est que ruine de l'âme tu dois servir, aimer et craindre Dieu, et mettre en lui toutes tes pensées et tout ton espoir ; et par une foi nourrie de charité, tu dois être uni à lui, en sorte que tu n'en sois jamais séparé par le péché. »

François Rabelais, *Pantagruel*, chapitre VIII, 1532

Questions :

1. Quels sont, d'après cette lettre, les fondements et les priorités d'une éducation humaniste ?
2. Commentez le programme éducatif de Gargantua à son fils.
3. Quelles langues sont au cœur de la démarche humaniste ? Comment expliquez ce goût pour les langues ?
4. Quelles sont les idées pédagogiques de Rabelais qui apparaissent dans la lettre ?
5. Dans quel principe de l'humanisme s'inscrit cette lettre ?

Axe n° 07 : Le Grand siècle**Objectifs généraux**

- Situer et comprendre la signification du Grand siècle
- Connaître le roi Louis XIV
- Comprendre la notion d'absolutisme
- Connaître les grands courants artistiques du XVII^{ème} siècle

Définition

Le **Grand Siècle** est l'une des périodes les plus riches de l'histoire de la France. Il se révèle être un siècle florissant pour les arts, la culture et la philosophie. Il est principalement caractérisé par le règne du roi Louis XIV. Ce siècle est appelé ainsi parce que pendant cette période le royaume de France marque toute l'Europe, et même le monde, grâce à sa puissante armée mais aussi et surtout par son influence culturelle très importante.

Paris se soulève contre le pouvoir royal : c'est le début de la Fronde

À la mort de Louis XIII en 1643, sa veuve Anne d'Autriche, désignée comme régente, est conseillée par le cardinal Mazarin. Le soulèvement de Paris en 1648 constitue l'un des premiers épisodes de la Fronde, période de révoltes contre le pouvoir royal. L'opposition de Paris et du Parlement

Dès le 18 mai 1643, la reine se fait accorder par le parlement de Paris la régence pleine et entière. En réalité, elle est sans expérience politique et s'en remet entièrement à Mazarin, cardinal sans être prêtre, qui a sur elle un énorme ascendant. Plus souple que Richelieu, mais partageant ses dons, son sens de l'Etat, ainsi que son avidité, Mazarin entend mener la même politique que lui. En quelques années, il met le comble au mécontentement

général par la nécessité où il se trouve de se procurer de l'argent par tous les moyens : emprunts, création d'offices, suppression partielle du paiement des rentes, rétablissement d'impôts tombés en désuétude.

La Fronde parlementaire. En juin 1648, le parlement de Paris rédige un arrêt, dit « de la chambre Saint-Louis ». Ce texte, qui place la monarchie sous le contrôle de ses officiers, est accueilli avec enthousiasme par les Parisiens. La régente s'incline d'abord, puis, le 26 août, fait arrêter trois parlementaires, dont le très populaire Broussel. Aussitôt, Paris se couvre de barricades. Reculant une nouvelle fois sur le conseil de Mazarin, Anne relâche Broussel, mais l'agitation continuant, quitte secrètement Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, avec le jeune roi et Mazarin, et se réfugie à Saint-Germain-en-Laye. Le parlement organise la résistance, lève des troupes et reçoit l'appui de quelques grands seigneurs. Mais inquiets de la tournure des événements, les parlementaires préfèrent traiter avec la régente et Mazarin, qui promettent un pardon général : la paix de Rueil met ainsi fin, en mars 1649, à cette guerre civile qui reçoit aussitôt le nom d'un jeu d'enfant, la « **Fronde** ».

La Fronde des princes. Rien n'est réglé pour autant, car les mécontentements contre le gouvernement de Mazarin subsistent entiers. Dans le courant de 1649, l'attitude du prince de Condé provoque la deuxième Fronde, ou la Fronde des princes. Grisé par ses victoires sur les Espagnols, Condé veut remplacer l'Italien, qu'il déteste et méprise. Mais Anne et Mazarin le font arrêter, ainsi que son frère Conti et son beau-frère Longueville, et viennent à bout des soulèvements que la duchesse de Longueville et tous les amis des princes tentent de susciter en province (janvier-décembre 1650). Le succès de Mazarin réveille l'hostilité du parlement de Paris et provoque l'union des deux Frondes (janvier-septembre 1651). Les parlementaires reprennent leur programme de 1648, s'unissent avec tous les mécontents, réclament la mise en liberté des princes et le renvoi de Mazarin. Celui-ci, conscient que la haine contre lui est le seul lien entre les rebelles et que son éloignement fera éclater leurs dissensions, décide de s'éloigner. Le 6 février, il quitte Paris, libère les princes et se retire en Cologne, d'où il reste en relations étroites avec Anne d'Autriche. De fait, les frondeurs sont très vite incapables de s'entendre, au moment où Louis XIV est proclamé majeur (septembre 1651).

Application

Lisez l'extrait de cette chanson puis répondez aux questions qui suivent

Bourgs, villes et villages,

Le tocsin il faut sonner.

Rompez tous les passages

Qu'il voulait ordonner ;

Ce méchant plein d'outrage

A ruiné sans défaut

Vous tous, gens de Village,

Vous donnant des impôts.

Mettez-vous sur vos gardes,

Chargez bien vos mousquets ;

Armez-vous de hallebardes,

De piques et corselets.

Mazarinade - 1650

Questions

1. D'après son titre, de qui parle cette chanson ?
2. Cet extrait fait-il la critique ou l'éloge de ce personnage ? Justifiez votre réponse en relevant du texte le mot ou la phrase qui le prouve.
3. - A quel temps les verbes du dernier couplet sont-ils conjugués ? Quelle est sa valeur dans ce couplet ? Expliquez l'idée développée dans ce couplet ?
4. A quel événement de l'histoire de France renvoie cette chanson ?

Qui est Louis XIV ?

Fils de Louis XIII, Louis XIV est né en 1638. Il devient **roi en 1643** à la mort de son père, mais trop jeune pour exercer le pouvoir, la France est gouvernée par sa mère Anne d'Autriche et le cardinal Jules Mazarin, c'est la régence.

Louis XIV enfant, 1648**Louis XIV, 1701**

Louis XIV n'exerce personnellement le pouvoir qu'à partir de 1661, au lendemain de la mort de Mazarin. C'est le début d'un règne personnel de 54 ans, qui s'achèvera à sa mort en 1715. Louis XIV se fait appeler le Roi-Soleil, car le soleil est le centre du monde et l'éclaire. Et aussi parce que c'est l'astre qui donne vie à toute chose.

Un roi absolu

« Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume. Dieu a donné des rois aux hommes. Il a voulu qu'on les respectât. La volonté de Dieu est que quiconque est né sujet obéisse. Même si un prince est mauvais, la révolte de ses sujets est toujours un crime. »

D'après Louis XIV. Mémoires, 1661-1668

Une monarchie absolue

Marqué par la Fronde qui menace la couronne, Louis XIV décidera, alors, que son pouvoir devra être très fort pour empêcher les nobles de diviser le royaume. C'est « la monarchie absolue ».

Louis XIV renforce la monarchie absolue. Il gouverne lui-même et se fait représenter dans les provinces par des intendants. Il réunit les nobles importants à la cour de Versailles pour mieux les surveiller.

Pourquoi dit-on que son pouvoir est absolu ?

- D'une part, Louis XIV concentre en sa main tous les pouvoirs. Contrairement à ses pères et grand-père, il ne s'attache pas d'un ministre principal.
- Son pouvoir est dit absolu car il vient directement de Dieu, dont le roi serait le "lieutenant sur Terre".

Application**Lisez le texte puis répondez aux questions qui suivent**

« On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins. On n'a conservé aucun allié parce qu'on n'a voulu que des esclaves. On a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. [...] Vos peuples [...] meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et la campagne se dépeuplent ; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent, vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au-dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision.

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé qui a eu tant de confiance commence à perdre l'amitié, la confiance et le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus ; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux, que vous n'aimez que votre autorité votre gloire. Si le roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière qui causent la guerre ? Quelle réponse à cela, Sire ?»

Lettre de Fénelon à Louis XIV, 1694.

Questions

1. Quels sont dans le texte les mots et passages qui montrent la misère du peuple ?
2. Quel est le passage qui explique pourquoi le peuple est si pauvre ?
3. Expliquez les relations entre le peuple et le roi ?
4. Quels sont les passages qui indiquent que la situation présente un danger ?

Richelieu et l'Académie Française

En 1635, Richelieu crée l'Académie française. Composée de quarante⁷ hommes de lettres, traducteurs ou hauts personnages élus, l'institution a pour mission de perfectionner la langue française afin d'en faire une arme de la pensée et de supplanter les autres langues, dont le latin. À ces fins, elle recense les écrivains dont la plume peut mettre en valeur le pouvoir et auxquels elle accorde des pensions. Elle émet également un avis sur les œuvres littéraires. L'Académie dote la langue française de règles – un dictionnaire paraît en 1694 – et surveille son usage. Ainsi, Richelieu puis Louis XIV, protecteur à partir de 1672 de l'Académie qui s'installe au Louvre, utilisent l'institution comme un instrument au service du pouvoir.

Assia Djébar



De son vrai nom **Fatima-Zohra Imalayène**, née le 30 juin 1936 à Cherchell et morte le 6 février 2015 à Paris, est une écrivaine algérienne d'expression française. Auteur de nombreux romans, nouvelles, poésies et essais, elle a aussi écrit pour le théâtre et a réalisé plusieurs films. Assia Djébar est considérée comme l'un des auteurs les plus célèbres et les plus influents du Maghreb. **Elle est élue à l'Académie française en 2005, devenant ainsi la première auteure nord-africaine à y être reçue.**

Statuts et règlements de l'Académie Française

L'Académie vit depuis 1635 sur un corps de droit écrit, formé de quatre textes⁸ ayant valeur de lois et règlements :

I - Lettres patentes pour l'établissement de l'Académie française, signées du roi Louis XIII en janvier 1635, enregistrées au Parlement le 10 juillet 1637 : constituées de cinquante articles, dont les plus importants sont :

- l'article 24 :

« La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. »

⁷ <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui>

⁸ <http://www.academie-francaise.fr/l'institution/statuts-et-reglements>

- l'article 26 :

« Il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique sur les observations de l'Académie. »

II — Règlements pour l'Académie française, 30 mai 1752, signé par Louis XV.

III — Ordonnance du roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 31 mars 1816.

IV — Loi programme du 18 avril 2006 pour la Recherche.

Les grands courants artistiques du Grand siècle

1. Le baroque

Origine Le terme « **baroque** » vient du portugais *barocco* qui signifie « perle irrégulière ». Il sera utilisé pour désigner *a posteriori* le courant artistique du XVII^e siècle qui **s'écarte de la régularité**.

Où ? En Europe. C'est néanmoins un mouvement secondaire en France.

Quand ? En France, de la **fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle** (jusqu'à l'accession au pouvoir de Louis XIV, soit en 1661).

Cause : une crise culturelle et civilisationnelle

1. **L'instabilité sociale et politique** : l'horreur des guerres de Religion a engendré l'effondrement des idéaux humanistes de la Renaissance, et les crises de succession royale se multiplient.
2. **Le bouleversement de la représentation du monde** : les travaux de Copernic démontrent que la Terre n'est pas au centre de l'Univers. Les Européens ont aussi découvert l'existence d'un continent gigantesque : l'Amérique. Le monde paraît alors **instable**, fluctuant. Les artistes baroques vont donc chercher à exprimer la **fragilité de l'homme**.

Le règne de l'illusion et de l'inconstance

- Dans l'esthétique baroque, le **mouvement** est essentiel : les lignes de force des tableaux et des sculptures sont diagonales ou courbes, les muscles et les drapés marquent les mouvements des personnages. En littérature, on joue sur les parallélismes et les jeux de mots. En musique, le contrepoint superpose deux mélodies. La **métamorphose** devient un thème privilégié de toutes les formes d'art.

- Le monde est pensé comme un **théâtre** dans lequel tout le monde joue un rôle dans un décor changeant. Le **théâtre dans le théâtre** dévoile que les personnages ne sont que des comédiens, comme dans *L'Illusion comique* de Corneille.

Représenter la mort et la violence

- La violence baroque apparaît à travers les contrastes : en littérature, par des figures de style comme l'**antithèse** ou l'**oxymore** ; en peinture, par le **clair-obscur**.
- La mort est **représentée sur scène ou en peinture**, contrairement à la tradition antique (puis classique) qui veut que la violence soit seulement racontée.

Les techniques artistiques baroques sont variées :

- le **trompe-l'oeil** crée une illusion d'optique ;



- la **mise en abyme** montre l'instabilité, l'illusion des apparences ;
- le **clair-obscur** crée une forme de violence visuelle par le contraste.



Quelques auteurs baroques : Corneille, Agrippa d'Aubigné, Cyrano de Bergerac, Théophile de Viau et Paul Scarron.

Application

Lisez le poème puis répondez aux questions qui suivent

Mais si faut-il mourir ! et la vie orgueilleuse,
Qui brave de la mort, sentira ses fureurs ;
Les Soleils hâleront ces journalières fleurs,
Et le temps crèvera cette ampoule venteuse.

Ce beau flambeau qui lance une flamme fumeuse,
Sur le vert de la cire éteindra ses ardeurs ;
L'Huile de ce Tableau ternira ses couleurs,
Et ces flots se rompront à la rive écumeuse.

J'ai vu ces clairs éclairs passer devant mes yeux,
Et le tonnerre encore qui gronde dans les Cieux,
Où, d'une ou d'autre part, éclatera l'orage.

J'ai vu fondre la neige, et ses torrents tarir,
Ces lions rugissants, je les ai vus sans rage.
Vivez, hommes, vivez, mais si faut-il mourir.

Jean de Sponde, *Essai de quelques poèmes chrétiens*, sonnet II, 1588

Questions

1. **a.** Comparez le début et la fin du poème. Que constatez-vous ?
- b.** Selon vous, pourquoi le poète utilise-t-il cet effet ?
2. **a.** Quel est le point commun entre toutes les images qui parcourent le poème ?
- b.** Quelle vision du monde est ainsi suggérée ?
3. À quoi « l'orage » (v. 11) peut-il renvoyer ?
4. **a.** Observez les temps des verbes conjugués. Quelle inversion de perspective introduisent les tercets ?
- b.** Comment la mission du poète est-elle ainsi renforcée ?
5. **a.** Quels sens sont convoqués par le poète ?
- b.** Comment le travail sur les sonorités et le rythme participe-t-il à cette évocation ?
6. **a.** De quelle façon le poète s'adresse-t-il à son lecteur ?
- b.** Quel rôle se donne-t-il ?

2. Le classicisme

Origine Le terme « **classique** » désignait au XVII^e siècle les auteurs étudiés **dans les classes**, à l'école, donc les auteurs de l'Antiquité. Puis il a désigné *a posteriori* les auteurs du XVII^e siècle qui les imitaient.

Où ? Un mouvement **né en France**, sous l'influence du roi Louis XIV.

Quand ? Pendant le règne de Louis XIV. Le **néoclassicisme** se répand ensuite en Europe.

En **musique**, la période classique correspond plutôt à la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

L'imitation des œuvres antiques

En réaction à la profusion baroque, les artistes classiques reviennent au modèle antique, perçus comme un idéal de clarté et de sobriété. Ils remettent à l'honneur les mythes issus de l'Antiquité, mais aussi les formes littéraires comme la fable, genre inventé par le poète antique Esope.

Plaire et instruire

Les œuvres classiques reprennent le modèle antique d'Aristote : l'art doit plaire (*placere*), éduquer (*docere*) et émouvoir (*movere*).

Jean de la Fontaine, dans ses fables, et Charles Perrault, dans ses contes, proposent à travers leurs récits un enseignement qui se veut moral.

Un idéal de clarté et de rigueur

Dans un siècle où l'on cherche à purifier la langue française en la soumettant à des règles grammaticales strictes, l'écriture poétique doit suivre un idéal de clarté, énoncé par Nicolas Boileau dans son *Art poétique* : la syntaxe doit épouser le rythme du vers. La peinture et l'architecture sont aussi soumises à cet idéal : la perspective et la symétrie régissent l'organisation des tableaux, la construction des châteaux et des jardins à la française. L'art dégage une impression de stabilité et d'équilibre, qui symbolise le triomphe de la raison sur les passions.

Différences entre art baroque et art classique

Baroque	Classicisme
Instabilité, déséquilibre, irrégularité	Stabilité, équilibre, symétrie, régularité
Lignes courbes, spirales, tourbillons	Lignes droites, verticalité, horizontalité
Mouvement, changement, dynamisme, désordre	Fixité, harmonie, unité, ordre
Foisonnement, profusion, démesure, mélanges	Sobriété, simplicité, mesure, limites
Imagination, rêve, illusion	Vraisemblance
Cœur, sentiments	Raison, intellect
Fantaisie	Respect des règles

Application

Observez ces deux images puis répondez aux questions qui suivent



Questions

1. Dans l'image de gauche, qu'y a-t-il d'étonnant dans cet immeuble ? Relevez toutes les caractéristiques de cette architecture.
2. Comparez cet immeuble à la façade du château de Versailles. Quelles différences de formes observez-vous ?
3. Pourquoi le château de Versailles est-il un bon exemple d'architecture classique ?

3. La préciosité

Origine Du latin *preciositas* qui signifie « prix, valeur », le mot désigne un comportement et une **expression** très **raffinés**.

Où ? En France, en Angleterre, en Espagne et en Italie, dans les **salons** aristocratiques.

Quand ? Entre 1626 et 1662

L'implication féminine dans la vie intellectuelle

Le mouvement précieux met les femmes au premier plan de la vie intellectuelle et littéraire : dans leurs **salons**, Mme de Rambouillet ou Mme de Scudéry organisent des conversations et débats qui interrogent la **place de la femme** dans la relation amoureuse ou encore dans la vie littéraire et intellectuelle.

Le travail poétique de la langue

- La poésie galante est l'occasion d'un renouvellement poétique de la langue littéraire. Les poètes créent des néologismes, mais ils inventent surtout de nombreuses **périphrases** et **métaphores** afin d'éviter de prononcer des mots trop pragmatiques, jugés vulgaires. Certains se moquent de ce raffinement extrême, notamment Molière dans *Les Précieuses ridicules*.
- Les salons littéraires accueillent des **tournois poétiques** qui mettent la création à l'honneur, et sont aussi l'occasion de **débats littéraires**.

Exemples d'expressions précieuses

- Le chapeau : l'affronteur des temps
- La main : la belle mouvante
- Le fauteuil : les commodités de la conversation
- La perruque : la jeunesse des vieillards

Application

Trouvez parmi les mots qui suivent la signification des expressions précieuses ci-dessous.

La main, les souvenirs, les pieds, le stylo, les moqueries, la peur, la danse, la musique, le sommeil, la chandelle, le silence, le poète, le traducteur, les joues, l'ongle, l'éloquence, les boucles d'oreilles, les malades, le papier, le fauteuil, le nez, les larmes, la cheminée, le roi, le lit, le chapeau, la jalousie, le corps.

L'interprète muet des cœurs

La mère des soupçons

Le paradis des oreilles

Les filles de la douleur et de la joie**Les chers souffrants****Le trône de la pudeur**

Les écrits moralistes se développent également pendant cette période, notons Les Fables de La Fontaine qui dénoncent les vices de ce siècle, ou encore les maximes qui, dans une écriture courte et précise, montrent les défauts de l'être humain, analysent et critiquent l'attitude des hommes et offrent des portraits satiriques qui deviennent universels.

Du côté philosophique, Le Discours de la méthode de Descartes s'appuie sur une démarche basée sur la raison. C'est la pensée qui assure l'homme de son existence.

René Descartes publie le '*Discours de la méthode*'

Dans un contexte de renouvellement de la science depuis la Renaissance, René Descartes publie le *Discours de la méthode* à Leyde en Hollande. Écrit en français, et non en latin, pour le rendre accessible au plus grand nombre, il y définit une méthode pour élaborer le savoir, reposant sur quatre règles.

Rejeter la tradition : la règle de l'évidence

Rompant avec les théories du philosophe grec Aristote en vogue depuis le Moyen Âge et enseignées dans les universités, René Descartes détermine une méthode qui ne repose plus sur l'argument d'autorité de la Bible. Il pose comme principe fondamental de faire table rase de toutes les connaissances antérieures et de ne tenir compte que de l'évidence, c'est-à-dire ce qui apparaît à l'esprit de façon rationnelle par l'observation et l'expérimentation.

Dans son ouvrage, Descartes incite les lecteurs à réfléchir par eux-mêmes, à utiliser leur esprit critique et à douter de ce qui est établi comme une vérité.

Trouver la vérité : les règles de l'analyse, de la déduction et des dénombrements

Trois autres règles complètent celle de l'évidence. Empruntées aux mathématiques, elles permettent de valider le savoir de façon rationnelle. Descartes préconise de diviser les tâches complexes en tâches simples pour les résoudre plus facilement ; puis de pratiquer avec ordre en allant du plus simple vers le plus complexe ; et enfin de travailler sur des grandes séries pour vérifier les résultats.

Le *Discours de la méthode* est conçu comme une introduction à d'autres ouvrages mettant en œuvre ce processus expérimental.

Un accueil triomphal en Europe

Malgré les condamnations des universités, en particulier de la Sorbonne, l'œuvre de Descartes connaît un grand succès et devient la référence incontournable des savants du XVII^e siècle. Désormais, il est acquis que les phénomènes naturels peuvent être expliqués par des lois mathématiques élaborées d'après des expériences. La communauté scientifique européenne adopte alors un langage et des méthodes communs. Le *Discours* marque ainsi une étape importante dans l'histoire des connaissances.



René Descartes est un mathématicien, physicien et philosophe français, né le 31 mars 1596 à La Haye-en-Touraine, aujourd'hui Descartes, et mort le 11 février 1650 à Stockholm.

Il est considéré comme l'un des fondateurs de la philosophie moderne.

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui suivent

« Le bon sens est la chose la mieux partagée car chacun pense en être si bien pourvu, que même ceux qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent ; mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger, et de distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes ; et ainsi que la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices, aussi bien que des plus grandes vertus

; et ceux qui ne marchent que fort lentement, peuvent avancer beaucoup davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ceux qui courent et s'en éloignent.

Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun ; même j'ai souvent souhaité d'avoir la pensée aussi prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte, ou la mémoire aussi ample ou aussi présente, que quelques autres. Et je ne sache point de qualités que celles-ci qui servent à la perfection de l'esprit ; car pour la raison, ou le sens, d'autant qu'elle est la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes, je veux croire qu'elle est tout entière en un chacun ; et suivre en ceci l'opinion commune des philosophes, qui disent qu'il n'y a du plus et du moins qu'entre les accidents, et non point entre les formes ou natures des individus d'une même espèce. »

Descartes, *Discours de la méthode*, (1637)

Questions

1. Quel est le thème et la thèse de cet extrait ?
2. Quels sont les arguments avancés par l'auteur ?

Axe n° 08 : Le « siècle des Lumières » : le XVIII^e siècle

Objectifs généraux

- Situer et comprendre la signification du Siècle des Lumières
- Comprendre les mutations sociales, culturelles et techniques de cette époque
- Connaître les grands courants philosophes français des Lumières

Le siècle des Lumières

Le XVII^e siècle fut marqué par l'instauration d'une monarchie absolue par Louis XIV : le Roi possédait tous les pouvoirs et n'acceptait aucune sorte de contestation. Il vivait dans le luxe, la richesse, alors que la population se trouvait dans la misère et était accablée par les impôts.

Définition

Le XVIII^e siècle : des idées nouvelles

Le XVIII^e siècle est une période durant laquelle le savoir et la connaissance sont mis en valeur. De nouvelles idées se propagent à travers l'Europe grâce aux écrits d'intellectuels : Le pouvoir absolu, les privilèges des nobles et de l'église sont critiqués. Déjà à la fin du XVII^e siècle, en Angleterre, la « glorieuse révolution » avait permis de limiter le pouvoir du Roi en imposant un contrôle du parlement.

Des philosophes français comme Voltaire ou Rousseau rédigent des textes dans lesquels ils critiquent la société. Ils évoquent également la possibilité de créer une société plus juste où les hommes devraient tous être égaux.

Diderot, un autre philosophe français, écrit l'Encyclopédie avec d'autres savants. Il s'agit d'un ouvrage composé de nombreux volumes qui rassemblent tous les savoirs scientifiques, techniques et philosophiques de l'époque.

Au cours du XVIII^e siècle, de plus en plus de personnes ont appris à lire. Les journaux se sont également multipliés : les gens lisaient et étaient de plus en plus désireux d'échanger des idées. Mais les journaux étaient surveillés et souvent censurés (on les empêchait de paraître) par le gouvernement.

Progrès techniques

Les progrès scientifiques et techniques jouent un rôle important dans la société. De nombreuses découvertes augmentent l'intérêt que portent les gens aux recherches scientifiques. En 1783, les frères Montgolfier créent le premier objet volant que l'on nomme la « montgolfière ». Le scientifique Lavoisier découvre la composition de l'eau.

Un monde inégal

Durant le XVIII^e siècle, la France a connu un fort essor économique : elle possédait de nombreuses richesses. Cependant les inégalités sont très importantes. La plus grande partie de la population est composée de paysans. Ils sont très pauvres et paient de lourds impôts ce qui rend leur vie misérable.

Au contraire, les nobles sont fortunés, vivent dans le luxe et paient très peu d'impôts. Aux alentours de 1780, les impôts deviennent insuffisants. Les nobles refusent de perdre leurs privilèges et d'en payer. Suite à de mauvaises récoltes, la famine réapparaît dans les villes et campagnes. Le mécontentement grandit. La révolution se prépare...

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui suivent

« Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre ; et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, et ses flottes équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits. »

Montesquieu, *Lettres persanes*, Lettre XXIV, 1721.

Questions

1. De quel roi est-il question dans le texte ? Justifiez votre réponse !
2. D'où ce roi-t-il ses richesses ?
3. Quel caractère du roi, l'auteur critique-t-il ?
4. Quel est le champ lexical lié à ce roi ?
5. Que reproche Montesquieu au peuple ?

Les philosophes des Lumières

Voltaire, Diderot, Rousseau, Montesquieu sont considérés comme les philosophes les plus importants du mouvement des Lumières en France.

Montesquieu

Né le 18 janvier 1689 et mort le 10 février 1755, Charles-Louis de Secondat est connu sous le nom de Montesquieu car il était baron de Montesquieu. Il est moraliste et penseur politique, précurseur de la sociologie, philosophe et écrivain des Lumières. Ses ouvrages

principaux sont *Lettres persanes* et *De l'esprit des lois*. Tous les deux furent publiés sans nom pour éviter toute censure ou poursuite.

Diderot

Denis Diderot est né le 5 octobre 1713 à Langres et mort le 31 juillet à Paris. Il fut écrivain, philosophe et encyclopédiste français. *L'Encyclopédie* fut l'œuvre qu'on retiendra de lui. Ce fut un travail intense qui fut marqué par des charges, des menaces, des satisfactions, des déceptions et quelques événements privés importants. Elle fut éditée de 1751 à 1772 avec la collaboration des beaucoup de Lumières dont D'Alembert.

Voltaire

Voltaire, de son vrai nom François-Marie Arouet, est né le 21 novembre 1694 à Paris. Il fut écrivain et philosophe qui marqua le XVIII^e siècle. Ses œuvres principales furent *Lettres philosophiques*, *Zadig*, *Candide*, *Dictionnaire philosophique* et *L'Ingénu* (dans l'ordre chronologique). Il toucha à beaucoup de courants littéraires. Il fut aussi exilé en Angleterre, partit pour la cour de Prusse, il revint à Paris en 1778 après une absence de 28 ans pour y mourir le 30 mai 1778.

Jean-Jacques Rousseau

Rousseau est un écrivain, philosophe et musicien francophone, né le 28 juin 1712 à Genève et mort le 2 juillet 1778 (66 ans) à Ermenonville. Par ses idées politiques (républicaines) et sociales (il faut combattre l'inégalité sociale), Rousseau a eu une influence considérable sur les hommes politiques qui vont faire la Révolution française. Il propose également des idées nouvelles pour l'éducation des enfants. Son œuvre principale, *"Du contrat social"*, analyse les principes fondateurs du droit politique.

Application

Lisez le texte puis répondez aux questions qui suivent

"Je conçois, dans l'espèce humaine, deux sortes d'inégalités : l'une, que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme ; l'autre, qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes.

Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y aurait point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités ; car ce serait demander en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent dans les mêmes individus, en proportion de la puissance ou de la richesse : question peut-être bonne à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité."

(Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*)

Questions

1. Nommez les deux sortes d'inégalités citées par l'auteur ?
2. Quelles sont les différentes sortes d'inégalités naturelles ?
3. Comment comprenez-vous que la seconde inégalité soit « autorisée par le consentement des hommes » ?
4. A quoi Rousseau fait-il allusion ?
5. Pourquoi ne peut-on demander quelle est la source de l'inégalité naturelle ?
6. L'auteur avance qu'il ne faut pas chercher de relation essentielle entre les deux inégalités : quelle est la justification donnée par Rousseau ?
7. Quel est l'intérêt philosophique de ce texte ?

Références bibliographiques

Bescherelle, Chronologie de l'histoire de France des origines à nos jours, Hatier, 2017

Bescherelle, Chronologie de la littérature française du Moyen Age à nos jours, Hatier, Paris, 2014

Bourel G. et Al., Chronologie de l'histoire de France, Des origines à nos jours, Hatier, Paris, 2017

- Cotentin R., Les grandes étapes de la civilisation française, Bordas, 1991
- Courtyllon J., « La notion de progression appliquée à l'enseignement de la civilisation. ».
- In Le Français dans le Monde, n° 188, Paris, Hachette Larousse, 1984
- De Carlo M., L'interculturel, CLE international, 1998
- Dumelle I., Les grands textes qui ont marqué l'histoire de France, Ed. Bréal, 2014
- Guédon J.F., Retour vers l'histoire de France, Leduc.s Editions, 2011
- Huchon M., Histoire de la langue française, Le livre de poche, 2002
- Mauchamp N., La France de toujours, civilisation, CLE international, 2004
- Ploquin F. et al., La littérature française, les textes essentiels, Hachette, 2008
- Rocher G., Introduction à la sociologie générale, Editions Hurtubise HMH ltée, 3^{ème} édition, Montréal, 1992
- Roesh R., La France au quotidien, PUG, FLE, 2020
- Tardieu C., La didactique des langues en 4 mots-clés (communication, culture, méthodologie, évaluation), Ellipses, 2008
- Walter H., Le français dans tous les sens, Ed. Robert Laffont, 1988